

En provenance de Marseille

Saisie de plus de 1,6 million de comprimés d'ecstasy à Mostaganem

P05



N°7169 - MERCREDI 30 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Commerce

Contrôle au niveau des marchés afin de garantir l'équilibre des prix

P04

Saïd Chanegriha en visite de travail à la 4ème Région militaire

Nécessité de lutter contre la propagande mensongère et destructrice

P03



Les trabendistes subissent de lourdes pertes depuis quelques jours

Le commerce du «cabas» en ligne de mire

Lire en page 03

ORAN

P07

Aïd El Adha 2025

Arrivée d'une 2ème cargaison de plus de 30.000 moutons au port

Lutte contre la drogue

Mise en avant du rôle des organisations estudiantines

Salon africain des affaires

Une opportunité pour stimuler les échanges commerciaux



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Banque nationale d'Algérie (BNA)

Augmentation du capital social de 100%

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'augmentation de son capital social de 100%, à 300 milliards de dinars, et ce, via l'incorporation de fonds propres. Le capital de la BNA est passé, ainsi, de 150 à 300 milliards de dinars, marquant une augmentation de 100%, selon le communiqué, qui précise que cette augmentation s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'amélioration de sa solidité financière et de soutien au financement de l'économie

nationale". Il s'agit, pour la BNA, "d'une étape décisive dans le cadre de son développement à moyen et long terme, lui permettant, non seulement de consolider son assise financière, mais aussi de mieux accompagner les grands projets structurants de l'économie nationale ainsi que les besoins de financement des entreprises publiques et privées". La banque publique a réitéré, à cette occasion, son "engagement constant et indéfectible en faveur du développement économique du pays".

Le recteur de Djamaâ El Djazaïr à Oxford

L'héritage de l'Emir Abdelkader dans la construction de la paix évoqué



Le recteur de Djamaâ El Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, en visite en Grande-Bretagne, à l'invitation du Centre pour les études islamiques de la prestigieuse université d'Oxford, a présenté, lundi, une conférence sur la pensée universelle de l'Emir Abdelkader et sa pertinence dans le monde actuel. En présence de l'ambassadeur d'Algérie, M. Nourredine Yazid, du directeur du Centre d'Oxford pour les études islamiques, Dr Farhan Nizami, et de professeurs et chercheurs, le recteur de Djamaâ El Djazaïr a articulé son intervention sur "le système de valeurs et de positions qui a guidé la vie et le parcours de l'Emir Abdelkader". Selon Cheikh Al Kacimi, la pensée de l'Emir Abdelkader "peut encore éclairer la façon

d'aborder les défis de notre époque dans un monde aux équilibres perturbés, chargé de crises". Il s'est étendu sur "l'importance de l'expérience de l'Emir comme source d'inspiration pour en tirer des éléments significatifs et substantiels", dans le cadre d'une approche "inductive, éthique et spirituelle de la paix comme concept global". Après avoir donné un aperçu du parcours singulier et du cheminement distinctif ayant caractérisé la vie de l'Emir Abdelkader, notamment ses voyages en Orient, le recteur de Djamaâ El Djazaïr a rappelé que "son destin n'était pas d'être simplement un savant, un penseur ou un soufi, mais également un chef de guerre et un stratège hors pair dans le contexte de l'épopée de résistance à l'invasion française".

Pour permettre aux candidats de rectifier leurs données

Réouverture de la plateforme de recrutement d'Algérie Poste

Algérie Poste a décidé de rouvrir exceptionnellement, mercredi pour une durée de 24h, la plateforme dédiée au processus de recrutement en cours, afin de permettre aux candidats de rectifier ou de compléter leurs données, indique lundi un communiqué de cet établissement. "Lors de la vérification des dossiers, des données erronées ou incomplètes ont été constatées", précise Algérie Poste, soulignant que "l'exactitude des informations saisies relève de

la responsabilité des candidats eux-mêmes". Toutefois, "convaincue de la nécessité de garantir l'égalité des chances et compte tenu du nombre de candidats exclus en raison des erreurs constatées, Algérie Poste a décidé de rouvrir exceptionnellement la plateforme, mercredi 30 avril à partir de midi pour une durée de 24 heures, afin de permettre aux concernés de rectifier leurs données via lien : <https://careers.poste.dz>", selon le communiqué.

Conseil de paix et de sécurité de l'UA

Le drapeau algérien installé



Le drapeau algérien a été installé, lundi, au siège du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, après que l'Algérie a remporté haut la main un siège au sein de cet organe continental pour un mandat de trois ans. A cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Éthiopie, Mohamed Khaled, a indiqué que cette élection au CPS "se veut une reconnaissance par les pays africains frères du rôle efficace et déterminant de la diplomatie algérienne dans la promotion des valeurs de paix et la consécration de la concertation

entre Etats pour trouver des solutions aux crises auxquelles est confronté le continent africain, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ont permis à l'Algérie de retrouver la place qui lui sied au niveau continental". "L'Algérie entame son mandat au sein de ce conseil, pilier essentiel de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique, dans un contexte géopolitique continental et international qui exige la conjugaison des efforts de tous les membres du conseil pour trouver des solutions pérennes aux co

RCREEE

Le nouveau Directeur exécutif, l'Algérien Zoheir Hamedi installé



L'Algérien Zouheir Hamedi a été installé en tant que nouveau directeur exécutif du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE), suite à son élection février dernier par la majorité des membres du Conseil des secrétaires du Centre. La cérémonie d'installation de M. Hamedi a eu lieu dimanche, au siège du RCREEE au Caire, sous la supervision du président du comité exécutif, M. Mohamed Aissa, qui l'a félicité à cette occasion, lui souhaitant plein succès dans ses missions à la tête du Centre. Pour sa part, M. Hamedi s'est dit "fier de la confiance placée en sa personne pour diriger le Centre", affirmant son "engage-

ment à ne ménager aucun effort pour poursuivre le processus de développement, dans un cadre collectif et institutionnel, au service de la stratégie du Centre et des aspirations de ses Etats membres". M. Hamedi avait été élu directeur exécutif du RCREEE qui compte parmi ses membres 17 pays arabes, après avoir obtenu la majorité absolue des voix des membres du Conseil des secrétaires du Centre, lors d'une séance de vote qui s'est déroulée au terme des travaux de la 24e réunion du Centre tenue les 18 et 19 février au Koweït, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Les trabendistes subissent de lourdes pertes depuis quelques jours

Le commerce du «cabas» en ligne de mire

Par B.Habib

Avec un transport de cabas, tout le monde peut importer un peu de tout, à partir des pays où l'activité est parfois informelle avec le filon de la contrefaçon. Désormais, les choses vont devoir changer et ne sera pas importateur qui veut. Protéger le commerce intérieur de la concurrence déloyale, suscitée par l'informel et les marchandises importées de « Cabas », est à présent le leitmotiv de l'Etat. Une grande offensive est en effet lancée contre le commerce informel en Algérie. Les transporteurs de cabas sont désormais dans l'œil du cyclone. Cette activité est appelée à disparaître, selon une vieille note qui sursoyait aux transporteurs de cabas de reconvertir leur activité, sous peine de se voir interdits d'accès au territoire national et leurs produits saisis. Mais voilà que les jours sont déjà comptés pour eux, avec la multiplication accélérée depuis quelques jours des contrôles par les inspecteurs de commerce au niveau des magasins, salons de beauté et entrepôts, traquant sans relâche les produits importés illégalement via le système du «cabas». Entre la baisse de transport de colis, de marchandises via la mer par les compagnies habilitées et la hausse des transporteurs de cabas, l'Etat a décidé de durcir les conditions et les modalités pratiques des opérateurs et des particuliers concernant le transport de produits et de marchandises par voie maritime notamment. Entre l'incompréhensible et le superflu, deux attitudes auxquelles s'adonnaient certains opérateurs spécialisés dans le cabas ou dans les importations dites de bazar, l'Etat a décidé une guerre définitive contre le transport de cabas pour éviter aux milliards de devises d'être jetés par les fenêtres. C'est d'ailleurs sans surprise que chocolats, serpillières, petites préparations alimentaires, laits et dérivés emballés ou préparés, babioles, shampoings et gels douche ou encore cosmétiques Taiwan contrefaits étaient importés à tout venant.

Saïd Chanegriha en visite de travail à la 4ème Région militaire

Nécessité de lutter contre la propagande mensongère et destructrice

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection en 4ème Région militaire (RM), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de ses visites de terrain à l'ensemble des Régions militaires, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, effectuée, à partir d'aujourd'hui lundi 28 avril 2025, une visite de travail et d'inspection en 4e Région militaire", précise la même source. La visite a été entamée depuis le siège du Commandement de la région à Ouargla, où "après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général-major Omar Tlemçani,

Aujourd'hui, l'Algérie n'importe plus n'importe quoi. Chocolats, produits cosmétiques, boissons énergisantes... de multiples articles, introduits en dehors des circuits légaux, échappaient en effet à tout contrôle fiscal et sanitaire, représentant ainsi un manque à gagner colossal pour l'État et un risque pour les consommateurs. Selon certaines indications, cela représentait au moins 36 % de la facture annuelle d'importation, ce qui n'est pas insignifiant. Dans plusieurs wilayas, les équipes de contrôle, appuyées par les services de sécurité, ont déjà saisi et détruit des centaines de produits. Tel un arbre qui cache la forêt, le trafic lié aux importations informelles tient pour origine des relais et des opérateurs bien pénétrés dans le circuit commercial. Cela rend inextricablement la lutte contre ce genre de pratiques un peu complexe du fait qu'elles exigent souvent du temps considérables et des renseignements précis pour les avorter. Un vrai marché parallèle aux racines bien ancrées depuis des années, résistant de fait aux précédentes tentatives d'éradication. Le «Cabas», pratique bien rodée, consiste à importer des marchandises en petites quantités via des voyageurs, contournant les règles douanières. Ces produits, souvent interdits à l'importation officielle, finissent en grande quantité sur les étals des commerces. Pour importer tout ce qu'il faut, il fallait avoir avant tout de l'argent, une ou deux connaissances du fonctionnement du marché et un réseau de distribution en plus, bien sûr, de certains «rouages». C'est ce qui a fait couler l'économie et les premiers gagnants qui ont tiré leur épingle du jeu, n'en seront que les transporteurs de cabas qui amassaient des sommes fortes au détriment du Trésor et du contribuable. Pour enrayer ce fléau et le couper de ses tentacules, les contrôles sont intensifs et souvent en aval. Des descentes inopinées dans les magasins et salons de coiffure, ciblant particulièrement les produits de beauté et les denrées alimentaires. Coordination renforcée entre les Directions du

Commandant de la 4e RM, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid Bachir Chihani, dont le siège de ce Commandement porte son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada". Lors de sa rencontre avec les cadres de la Région, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 4e RM, à travers laquelle il a souligné "la nécessité de lutter contre l'utilisation de la propagande mensongère et destructrice et de renforcer le sens de la sécurité chez les individus et les groupes". "A cette occasion, il est d'importance de souligner la nécessité de lutter contre l'utilisation de la propagande mensongère et destructrice, notam-

commerce et les services de sécurité pour des interventions plus efficaces. Destruction immédiate des marchandises illégales, comme à Mila où 163 boîtes de chocolat et 69 flacons de cosmétiques ont été saisis puis éliminés. «Les réseaux utilisent des voyageurs lambda pour faire entrer ces produits, parfois en louant leur quota de bagages non utilisés», explique un expert des douanes. Les produits saisis lors de ces opérations dressent un tableau alarmant de l'ampleur du trafic. Les autorités ont mis la main sur divers produits: chocolats Milka, Ferrero Rocher, biscuits et bonbons en provenance d'Europe, shampoings, crèmes, teintures pour cheveux importées de Turquie ou de Dubaï, téléphones et accessoires souvent sans certification. Ces produits, échappant aux normes sanitaires, posent un risque pour la santé publique, tandis que l'État perd des milliards de dinars en taxes non perçues. Cette semaine a débuté par une série d'opérations musclées des services de contrôle à travers plusieurs wilayas du pays. Ces interventions ont abouti à des saisies importantes de divers produits illégaux, notamment à Guelma où des équipes ont saisi et détruit sur place des stocks entiers de produits alimentaires et cosmétiques. A Mila, une opération conjointe a abouti à la confiscation de produits d'une valeur de près de 100.000 DA. A Tlemcen, les contrôles se concentrent sur les salons de coiffure, souvent approvisionnés en produits non réglementés. A Ain Salah, saisie de produits cosmétiques non conformes et poursuites engagées contre les contrevenants. Tiaret: 10 kg de produits alimentaires importés illégalement saisis et détruits, ainsi que 105 kg de denrées périmées. Malgré ces efforts, le marché informel reste tenace. En 2021, le président Tebboune évaluait à 90 milliards de dinars, les sommes circulant dans ce secteur parallèle. Toutefois, les récentes opérations témoignent d'une volonté ferme de l'Algérie de reprendre le contrôle sur les importations illégales.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Etat en guerre contre les trabendistes

Il aurait fallu cela, depuis longtemps! Mais, mieux vaut tard que jamais! Les réseaux maffieux de la contrebande, de la spéculation et le marché parallèle avaient causé beaucoup de torts au pays et au peuple, voire à l'économie nationale. C'était tout un système destructif qui échappait à l'autorité de l'Etat et aux mécanismes de contrôle, particulièrement, le fisc. C'était un système trabendiste qui amassait les milliards, sans pour autant être soumis à aucune obligation. Le mot de passe dans tout ce grand circuit, c'était: la corruption, la phrase magique «sésame ouvre toi». C'était parce que tout le monde trouvait son compte dans ce foutoir, que ce n'était pas la peine de parler de ça. Corrompus et corrupteurs vivaient dans une parfaite entente. L'un d'eux commettait les grands torts à l'égard de l'économie nationale, le second le couvrait, en lui trouvant des subterfuges vis-à-vis de la loi et des règlements. Donc, les trabendistes n'avaient jamais agi, sans de sournoises complicités, anguille sous roche, à l'intérieur de quelques administrations. Ainsi, l'on s'était tout le temps retrouvé, face à des grandes difficultés dans la lutte contre les activités économiques illégales. C'est-à-dire que même si l'Etat avait réussi à réaliser des grandes performances sur le plan de la lutte, il resterait toujours et toujours beaucoup à faire là-dessus. Nous ne sommes pas devant quelques cas isolés qui font l'exception, par rapport à l'ensemble... Nous sommes, à vrai dire, devant un phénomène qui s'était érigé en amont et aval où presque tous les secteurs seraient contaminés par ce mal. Il n'y a pas un secteur qui aurait été sauvé de «la main magique des prestidigitateurs». Chaque secteur se serait doté d'un groupuscule maffieux qui agit contre les lois et les règlements de la République dans la mauvaise intention de s'enrichir illégalement... La gravité de ce genre d'économie illicite, ce n'est pas parce qu'elle touche uniquement le pouvoir d'achat du citoyen. Cependant, elle finira avec le temps à causer la destruction progressive, mais inévitable de l'Etat. La solution, c'est quoi alors? C'est instituer l'Etat de Droit où la loi est la maîtresse de la situation. Début des années 1990, l'on avait un engouement irrésistible pour la libéralisation de l'économie, parce qu'on croyait que le socialisme en était responsable du marasme économique, de l'époque. Oui, certes l'économie libérale est la meilleure option, mais sans un Etat de droit, ça devient de l'anarchie...et, justement c'est dans l'anarchie que fleurissent les trabendistes, les spéculateurs, les gangs de toutes espèces et leurs acolytes dans les administrations....

Tout en saluant la forte adhésion des journalistes

Meziane met en garde contre «la guerre de 5ème génération»

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a salué, lundi à Alger, la forte adhésion des journalistes à la création d'un front médiatique national unifié, à même de produire des contenus médiatiques nationaux à la hauteur des défis de l'heure. S'exprimant à l'occasion de la tenue de la quatrième et dernière Rencontre régionale regroupant des journalistes, des professionnels des médias et différents acteurs du secteur de la communication, le ministre s'est félicité de "la forte adhésion" des journalistes à "la création d'un front médiatique unifié, à même d'élever la production de contenus nationaux et de relever les défis actuels caractérisés par des attaques répétées et directes contre notre pays, ou par d'autres encore plus insidieuses, qui utilisent l'espace numérique pour mettre en œuvre des agendas ignobles, dans ce qui est appelé la guerre de 5ème génération". Mettant en garde contre les tentatives ciblant l'Algérie, notamment à travers la "fabrication de scénarios et de manœuvres pour entraver le processus de développement et de progrès", M. Meziane a souligné la nécessité pour le front médiatique unifié de produire "un contenu professionnel" pour contrecarrer ces agissements.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Thérapie cellulaire, une révolution en Algérie

Depuis 2010, l'immunothérapie a révolutionné la lutte contre le cancer, en misant sur l'activation du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules tumorales. Contrairement aux traitements classiques, elle stimule les défenses naturelles du patient. Plusieurs approches sont déjà utilisées, mais un défi majeur demeure : identifier les patients qui répondront efficacement à ces thérapies. L'immunothérapie agit sur le système immunitaire d'un patient pour l'aider à lutter contre sa maladie. Dans le cas du cancer, elle ne s'attaque pas directement à la tumeur, mais stimule les cellules immunitaires impliquées dans la reconnaissance et la destruction des cellules tumorales. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, ce lundi, le lancement imminent d'un projet ambitieux : la construction d'une unité de thérapie cellulaire destinée à la prise en charge de pathologies complexes telles que les cancers et les AVC. S'exprimant sur les ondes de la Radio algérienne, Kouidri a précisé que ce projet sera mené par le Groupe Saidal, en collaboration avec le prestigieux Institut Karolinska de Suède. Il marquera l'introduction en Algérie de cette technologie médicale de pointe, apparue il y a 18 ans sur la scène internationale. En parallèle à la réalisation de cette unité, un cadre réglementaire adapté sera mis en place pour encadrer cette nouvelle forme de traitement. Selon le ministre, la thérapie cellulaire pourrait permettre de traiter entre 86 et 90 maladies complexes dont près de la moitié sont des cancers, notamment des leucémies. Ce partenariat stratégique vise également à positionner Saidal comme un acteur majeur à l'échelle du continent africain dans le domaine des biotechnologies médicales, a souligné Ouacim Kouidri. Validée par plusieurs études pour sa sécurité et son efficacité, cette approche suscite un intérêt croissant. Désormais, la question du coût devient centrale pour les patients. De nombreux facteurs influencent le prix du traitement, des conseils pour choisir une clinique fiable à moindre coût jusqu'aux frais cachés à anticiper. À l'échelle mondiale, la fourchette des prix peut aller de 5.000 et 500.000 dollars. Toutefois, le coût de la thérapie pour un seul traitement est généralement compris entre 10.000 à 20.000 dollars.

Ministère du Commerce extérieur
Remise des documents de domiciliation bancaire à plusieurs importateurs

Plusieurs opérateurs économiques dans le domaine de l'importation ont reçu, dimanche, leurs documents de domiciliation bancaire, en vue de contribuer à l'approvisionnement régulier du marché national, en attendant la création des deux instances spécialisées dans l'encadrement des opérations d'importation et d'exportation, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'opération qui a concerné nombre d'opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des articles et cartables scolaires, de café, de levure de boulanger et du lait pour enfants, a été présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, précise le communiqué. Cette démarche s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, relatives à la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), au renforcement de la transparence dans la gestion des opérations d'importation et à la régulation du marché national, jusqu'à la création des deux instances spécialisées, chargées respectivement de l'importation et de l'exportation", en adéquation avec la nouvelle vision économique", ajoute la même source.

Commerce

Contrôle au niveau des marchés afin de garantir l'équilibre des prix

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux du commerce, durant laquelle il a instruit de renforcer le contrôle au niveau des marchés afin de garantir l'équilibre des prix des différents produits, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination périodique, tenue en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, a été consacrée à l'évaluation de la situation du marché pour définir les orientations pratiques, précise le communiqué. Ainsi, M. Zitouni a insisté sur "le renforcement du contrôle sur les différents produits, notamment ceux qui connaissent une hausse injustifiée des prix", affirmant que "la protection du consommateur

et la lutte contre la spéculation demeurent parmi les priorités du secteur". Lors de cette rencontre, le ministre a enjoint aux directeurs régionaux du secteur de "faire preuve de vigilance et de préparation pour signaler toute tentative de perturbation de l'équilibre des prix, à travers des mesures proactives envers les évolutions du marché tout en assurant une intervention immédiate si nécessaire", appelant à "sensibiliser les commerçants à l'importance de respecter les prix". A ce propos, M. Zitouni a jugé "inacceptable et injustifiée la hausse des prix des viandes rouges locales à plus de 2.500 DA/kg, au regard de la baisse enregistrée des prix du bétail et de la disponibilité de la viande rouge importée", relevant la nécessité de "corriger immédiatement la situation, conformément à la logique du marché et aux règles de l'offre

et de la demande". Le ministre a, par ailleurs, mis en avant l'importance de "prendre toutes les mesures de contrôle nécessaires pour protéger les consommateurs pour éviter toute hausse arbitraire des prix du café dans les cafétérias, notamment après la décision du président de la République de subventionner ce produit, une mesure qui n'a pas été répercutée sur les prix appliqués dans les cafétérias", selon la même source. M. Zitouni a également ordonné aux directeurs régionaux d'assurer la disponibilité du pain ordinaire dans les boulangeries, en sus du pain amélioré, tout au long de la journée. Il a appelé à "la poursuite des campagnes de contrôle au niveau des salons de coiffure, d'esthétique et de soins corporels, ainsi que la saisie des produits importés de manière illégale".

Algérie-Inde

Renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie et des mines

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, hier lundi à Alger, l'ambassadrice d'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de développer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont évoqué «les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, outre le dessalement

de l'eau de mer, et réaffirmé la profondeur et la solidité des relations historiques entre les deux pays», précise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit «dans le cadre de la dynamique positive marquant les relations algéro-indiennes, notamment après la visite d'Etat effectuée par la présidente de la République d'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie en octobre 2024, ayant consacré la volonté commune d'approfondir le partenariat économique et d'élargir ses perspectives entre les deux pays», ajoute la même source. A cette occasion, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur «les programmes de développement du secteur, mettant en avant les opportunités d'investissement importantes disponibles en Algérie, notamment dans les domai-

nes de l'exploration et de la production des hydrocarbures, le développement de l'infrastructure énergétique, l'ingénierie, la localisation de l'industrie des équipements du pétrole et du gaz, outre la commercialisation du pétrole, du gaz et des produits pétroliers». Le ministre d'Etat a également exprimé le souhait de «l'Algérie de voir les sociétés indiennes contribuer activement à la réalisation et au développement des mégaprojets en cours et futurs dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment dans les secteurs des pétrochimies (production des engrais et transformation des phosphates) et des énergies renouvelables, outre le renforcement des réseaux électriques et la fabrication des équipements électriques».

Inaugurées par le président de la République

04 trains de voyageurs mis en service sur la ligne Bechar-Abadla-Bechar

La Société nationale de transports ferroviaire (SNTF) a procédé à la mise en service de quatre trains de transports de voyageurs et de marchandises sur la nouvelle ligne ferroviaire Bechar/Abadla/Bechar, et ce, dès son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris, ce lundi auprès de la SNTF. Quatre trains de voyageurs et de marchandises ont été programmés entre Abadla et Bechar, après l'inauguration officielle jeudi dernier de cette nouvelle ligne ferroviaire de 100 km, qui fait partie de la ligne Bechar-Gara Djebilet sur 950 km, a indiqué à l'APS le directeur régional de la SNTF, Farid Fridi. La SNTF a tracé un programme de deux trains au quotidien sur cette ligne ferroviaire, Bechar-Abadla à 8h30 et 18h30 et Abadla-Bechar à 6h30 et 15h30, a-t-il précisé. Dans cette programmation, la SNTF a tenu compte des horaires des trains de nuit sur la ligne Oran-



Béchar-Oran, dans l'objectif de relier les deux lignes et faciliter aux voyageurs de la région d'Abadla et des localités avoisinantes leurs déplacements vers le Nord-ouest du pays, a poursuivi M. Fridi. Pour les besoins de gestion, de prestations commerciales et techniques de cette nouvelle ligne, une douzaine d'agents issus de la région d'Abadla ont été recrutés par la SNTF, dans le cadre de sa contribution à l'essor socioéco-

nomique de la région, a-t-il ajouté. La mise en service de cette nouvelle ligne ferroviaire qui constituera un point de jonction avec les lignes ferroviaires projetées entre Bechar et Adrar et entre Bechar et Béné-Abbès, va promouvoir et développer le transport ferroviaire des voyageurs et des marchandises dans le Sud-ouest du pays et entre cette région et le Nord du pays, a conclu le même responsable régional de la SNTF.

En provenance de Marseille

Saisie de plus de 1,6 million de comprimés d'ecstasy à Mostaganem

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité internationale organisée et le trafic transfrontalier de drogues dures, les unités spécialisées de la Sûreté nationale ont mené une opération d'envergure à Mostaganem.

Selon un communiqué de la DGSN, cette intervention a permis la saisie record de 1 million 650 000 comprimés d'ecstasy, en provenance du port de Marseille en France, ainsi que l'arrestation de neuf individus liés à un réseau criminel international actif entre le Maroc et la France. Cette quantité, la plus importante jamais interceptée en Afrique selon les autorités, représente une valeur estimée à plus de 400 milliards de centimes. L'opération, menée par la Sûreté nationale, a débuté après des renseignements précis indiquant

qu'un véhicule transportant une cargaison de drogues dures devait arriver au port de Mostaganem en provenance de Marseille. Les enquêteurs de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Mostaganem, en coordination avec la police des frontières maritimes et les services des douanes, ont localisé le camion suspect.

Grâce à un dispositif de contrôle par rayons X, ils ont découvert les comprimés soigneusement dissimulés dans des compartiments aménagés au sein même de la structure du véhicule. Selon la même source, les investigations menées sous la supervision du parquet ont également conduit à l'arrestation des suspects dans plusieurs wilayas, dont Blida, Tipaza et Alger. Les forces de l'ordre ont saisi quatre véhi-

cules de différents modèles, ainsi que des sommes importantes en monnaie nationale et en devises étrangères, issues des activités criminelles du réseau. Les neuf individus interpellés ont été présentés le 24 avril dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem. Ils sont poursuivis pour trafic international de drogue en bande organisée, un crime considéré comme une grave menace pour l'économie nationale et la santé publique, ainsi que pour blanchiment d'argent, falsification et usage de faux dans des dossiers commerciaux. Cette opération marque un coup dur porté aux réseaux criminels transnationaux et souligne l'efficacité de la coopération entre les différentes unités de sécurité algériennes.

Air Algérie

Lancement l'hiver prochain de nouvelles lignes vers l'Afrique et l'Asie

Air Algérie lancera, l'hiver prochain, de nouvelles lignes directes vers plusieurs destinations en Afrique et en Asie, a indiqué une responsable de la compagnie aérienne nationale. "La réception de nouveaux avions permettra à la compagnie aérienne de lancer de nouvelles lignes durant l'hiver 2025-2026, notamment vers le long courrier, en l'occurrence Alger-Guangzhou (Chine) et Alger-Kuala Lumpur (Malaisie)", a déclaré à l'APS Hosnia Kaoua, directrice de la Division Marketing au sein de la compagnie. Des destinations africaines seront aussi au rendez-vous, selon Mme Kaoua, qui a notamment évoqué Alger-N'Djamena (Tchad), Alger-Zanzibar (Tanzanie), Alger-Libreville (Gabon) ainsi que la reprise du vol Alger-Addis Abe-

ba (Ethiopie). Il s'agit également d'augmenter le nombre de vols hebdomadaires à la ligne Alger-Abuja (Nigeria) fraîchement lancée, en vue de renforcer la présence de la compagnie en Afrique de l'Ouest. L'objectif est de "connecter au maximum l'Afrique au réseau Europe, Amérique, Asie et Moyen-Orient d'Air Algérie avec des vols directs", et faire de l'aéroport d'Alger un "véritable hub" du trafic aérien international, a-t-elle soutenu. Air Algérie compte réceptionner 16 appareils, devant être livrés progressivement au cours des prochains mois, afin de renforcer sa flotte et répondre à la demande exprimée. D'autre part, et afin de minimiser les retards, la compagnie nationale est en train de revoir sa gestion des bagages à main, en adoptant une "nou-

velle politique en la matière", tout en digitalisant tout le processus, selon la responsable, qui a souligné que l'amélioration de la qualité des services, dont la gestion des bagages, permettra "une grande réduction des retards". Evoquant le transport des pèlerins vers les lieux saints de l'Islam au titre du Hadj 2025, elle s'est réjouie du fait que la numérisation a eu un impact positif sur l'opération. "L'opération de commercialisation des vols s'est très bien passée via le portail web lancé par l'office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO)", a-t-elle avancé. Dans cette dynamique de transformation numérique, Air Algérie prévoit également le lancement d'un nouveau site web plus moderne et plus interactif, a révélé la responsable.

DGSN

Journée d'étude sur la gestion des urgences médico-légales

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, lundi à Alger, une journée d'étude sur la gestion des urgences médico-légales, lors de laquelle l'expérience algérienne en cette matière a été exposée. Dans son allocution aux travaux de cette journée d'étude, organisée en coordination avec le Service de médecine légale du CHU Mustapha Pacha, la directrice de la Santé, de l'Action sociale et des Activités sportives à la DGSN, le contrôleur général de police, Salma Madi a souligné l'importance des urgences médico-légales en vue de "renforcer le dossier judiciaire par l'expertise, l'analyse et les preuves à même d'éclairer et d'aider les autorités judiciaires" dans leurs missions. Elle a également mis en lumière l'importance que revêt le thème de la gestion des urgences médico-légales, au regard de l'évolution des méthodes de la criminalité, notamment cel-

les liées au trafic de drogue. Pour sa part, le chef de service de médecine légale au CHU Mustapha Pacha, Pr Rachid Belhadj a affirmé que l'Algérie possède "une expérience unique" à l'échelle continentale dans ce domaine, appelant à la création d'unités d'ur-

gences médico-légales à travers toutes les wilayas du pays. A cette occasion, un hommage a été rendu au défunt Professeur Mehdi Youcef, père de la médecine légale algérienne, ayant contribué à la formation de plusieurs médecins légistes.

Camps d'été

Les inscriptions électroniques se poursuivront jusqu'au 03 mai

Le ministère de la Jeunesse a annoncé jeudi dans un communiqué, que les inscriptions électroniques aux camps d'été pour la saison 2025, destinées aux enfants et aux jeunes à travers le territoire national ainsi qu'aux membres de la Communauté nationale à l'étranger, se poursuivront jusqu'au 3 mai prochain. "Destinées aux enfants et aux jeunes à travers toutes les wilayas concernées ainsi qu'aux membres de la Communauté nationale à l'étranger en coordination avec la Grande mosquée de Paris, les inscriptions électroniques aux camps d'été pour la saison 2025 se poursuivront jusqu'au 3 mai", précise la même source. Les inscriptions se font via le lien suivant: <https://moukhaem.mjeunesse.gov.dz/app/child/register>, tandis que le téléchargement du reçu d'inscription se fait via le lien suivant: <https://moukhaem.mjeunesse.gov.dz/app/child/receipt>, conclut la même source.

Accident de la circulation routière à Bouira Un bus dérape bilan: 06 morts et 29 blessés

Un terrible et grave accident de la route s'est produit dans la wilaya de Bouira, dans la nuit de lundi à mardi où six (6) personnes ont été tuées et 29 autres ont été blessées sur l'autoroute Est-Ouest, reliant les wilayas de Bouira et de Béjaïa. Selon la Protection civile, les ambulanciers sont intervenus à 22h28 dans un accident d'un bus de passagers qui a dérapé dans la municipalité d'Ahnif, dans la daïra de M'Chedallah qui se situe à une quarantaine de kilomètres au cardinal Est du chef-lieu de wilaya: Bouira. Selon un bilan de la Protection civile, l'accident a fait six (6) morts et 29 blessés. Les 06 personnes décédées ont été transférées à la morgue du centre hospitalier de la daïra de M'Chedallah et les 29 autres personnes blessées, ont été évacuées aux urgences du même hôpital. TAIB HOCINE

Emigration clandestine

Arrestation de trois organisateurs à Mostaganem

Les services de la sûreté de Mostaganem ont procédé à l'arrestation de trois individus organisateurs d'opérations de migration clandestine (passeurs), soupçonnés d'avoir escroqué plusieurs personnes, selon un communiqué de la sûreté de wilaya publié dimanche. Selon la même source, l'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, suite à des plaintes déposées par plusieurs citoyens victimes d'escroquerie. Ces derniers auraient versé au total 1.510.000 dinars algériens aux suspects, en échange de promesses de traversée clandestine en mer. Les mis en cause auraient fait croire à leurs victimes qu'ils allaient les transporter par une embarcation vers l'étranger, à partir d'une des plages de la wilaya de Mostaganem, a fait savoir le communiqué, indiquant que suite à une enquête approfondie, menée en coordination avec le parquet territorialement compétent, les suspects ont été identifiés et arrêtés. Les trois individus, poursuivis pour organisation de sortie illégale du territoire national par un point non autorisé, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, selon la même source.

Directeur de l'administration pénitentiaire et de réinsertion

Plus de 36.000 détenus ont bénéficié de la libération conditionnelle

Plus de 36.000 détenus ont bénéficié de la mesure de libération conditionnelle de puis janvier 2024 à ce jour. «L'Algérie s'est classée parmi les meilleurs pays au monde en matière de réinsertion sociale des détenus grâce à la politique de la réinsertion menée par l'Etat avec la participation de 19 secteurs, dont l'Education nationale, l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle, la Culture, et le Sport», a déclaré, lundi à Bouira, le directeur de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Essaid Zreb, en marge d'une cérémonie de sortie de deux promotions d'agents et d'officiers l'administration pénitentiaire tenue à l'annexe de l'école nationale de Sour El Ghozlane. Zreb s'est réjoui de la forte baisse du taux de la récidive qui n'a atteint que 0,93% durant la période allant du 1er janvier 2024 à ce jour. «Le taux de la récidive des personnes qui ont quitté les établissements pénitentiaires est très bas en Algérie grâce aux différents programmes de la réinsertion sociale adoptés par l'Etat», a-t-il souligné. «Beaucoup de prisonniers ont réussi à monter de micro-projets après des formations dans des centres de formation professionnelle ou à l'université», a-t-il ajouté.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE SAIDA

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE

HAMDANE BAKHTA *SAIDA*

NIF N° 40801600002003300011

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE POUR LA DEUXIEME FOIS

N° 02/2025 « APPROVISIONNEMENT EN DENREES ALIMENTAIRES DIVERSES »

L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE HAMDANE BAKHTA SAIDA, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°02 pour la deuxième fois après l' infructuosité de l' avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour les deux lots cités dans le tableau ci –dessous au titre de l'année 2025 :

N° DES LOTS	DESIGNATION DES PRODUITS
03	- Fruits et légumes frais.
05	- Pain amélioré de 250 g et
07	- Gâteaux et pâtisserie lot destiné en priorité aux entreprises de l'ANSEJ)

-Chaque soumissionnaire peut avoir un Lot ou deux lots ou il est attribuer .

Les soumissionnaires intéressés sont appelés à retirer le cahier de charge à l'adresse ci-dessous de la Sous Direction des Services Economiques (bureau des marchés publics) de L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE HAMDANE BAKHTA SAIDA .

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

1-LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Elle doit être insérée dans une enveloppe fermée au cachetée à part portant uniquement la mention «Dossier de candidature» et doit comprendre les documents suivants :

• Une déclaration de candidature dument signée.

• Déclaration de probité dument signée.

• Copie du registre de commerce.

• la copie du statut pour les personnes morales .

• Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

• Attestation de mise à jour de la CNAS valable au jour de l'ouverture des plis .

• Acte de location notarié dans le cas de la location et Copie des cartes grises, des récépissés de dépôt ou carte jaune de circulation, de l'attestation d'assurance, du procès verbal de contrôle technique au nom du soumissionnaire (l'attestation d'assurance et du procès verbal de contrôle technique sont en cours de validité).

2- L'OFFRE TECHNIQUE :

Elle doit être insérée dans une enveloppe fermée au cachetée à part portant uniquement la mention «Offre technique» et doit comprendre les documents suivants :

• La déclaration à souscrire dument signée.

• La mémoire technique établi par le soumissionnaire contient les informations suivantes :

• Statut de soumissionnaire .

• Délai de livraison.

• Moyen de transport Véhicule frigorifique OU véhicule utilitaire

• Equipement de boulangerie.

• Moyens humaines.

• Références professionnels.

• Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention « Lu et accepté ».

Il est à préciser que chaque soumissionnaire intéressé doit présenter son offre technique en spécifiant le(s) lot(s) concerné(s).

- N.B l'absence de la mémoire technique dans le dossier élimine automatiquement le dossier du soumissionnaire

3-L'OFFRE FINANCIERE :

Elle doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée à part portant uniquement la mention « Offre financière », doit comprendre ce qui suit :

• La lettre de soumission dument signée.

• le bordereau des prix unitaires en hors taxes.

• Le devis quantitatif et estimatif.

Le soumissionnaire qui attribue le marché est invité à fournir les documents justificatifs les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours et en tous cas avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché:

• La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre Locale du Registre de Commerce (CLRC) (année 2023) pour les personnes morales.

• La copie de la carte du numéro d'identification fiscale (NIF).

• La copie de l'attestation du numéro d'identification Statistique (NIS).

• Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS.

• Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.

• La copie de l'extrait de rôle apuré ou rééchelonné de moins de trois (03) mois dans la date de l'ouverture des plis et mention (ne pas inscrire dans la carte national des auteurs de violations frauduleuses).

• Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions et spécifications concernant le dossier d'appel d'offre. La présentation d'une offre non conforme au dossier ainsi que les soumissions ne répondant pas aux conditions arrêtées dans le présent cahier de charge seront irrecevables. Le soumissionnaire assumera les risques de la présentation d'une offre non conforme aux documents de l'appel d'offres. Ces carences peuvent entraîner le rejet de son offre.

Les offres doivent être adressées à Madame la Directrice de L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE HAMDANE BAKHTA –SAIDA- sous double plis cachetés portant trois enveloppes séparées (Dossier de candidature, Offre technique et Offre financière). L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et ne porte que les mentions suivantes :

« Soumission – à ne pas ouvrir »

Avis d'appel d'offre ouvert n ° 02/2025 avec exigence de capacité minimale relatif à l'approvisionnement en :

« lots n°03 fruits et legumes

Lot n° 05 PAIN amilloré de 250 gr

Lot n° 07 Gateaux et pâtisserie lot destiné en priorité aux entreprise de l'ANSEJ»

La durée accordée pour la préparation des offres est fixée à (08) jours, à compter de la date de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux en langue arabe et française ou dans le BOMOP.

Le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour du délai accordé pour la préparation des offres entre 09H00 et 12H00

L'ouverture des plis technique et financière aura lieu le dernier jour du délai accordé pour la préparation des offres à 14H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'ouverture des offre est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit et à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à Compter de la date de dépôt des offres.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N° : 2531006828

30.04.2025

المكتب العمومي للتوثيق

للأستاذ: مولاي علي بوزيان

الموثق بوهران، رمز رقم: 0002256

منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

م.ش. و . ذ.م.م أكون باي بروم.

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 2025/04/28، والمسجل بصفة قانونية، قرر السيد محمد باي محمد الأمين تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة تحمل المواصفات التالية: التسمية أكون باي بروم. المقر الاجتماعي: بلدية ودائرة بئر الجير التعاونية العقارية المسماة فتح المبين تحمل رقم 96 الطابق الأرضي (وهران). الرأسمال الاجتماعي: 2.000.000 دج. الموضوع: (109.201) مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله (109.203) مؤسسة أشغال مسافة البناء والترصيص (109.205) مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباني المعدنية (109.206) مؤسسة أشغال الكهرباء، (109.207) مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد (109.209) مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري (109.210) مؤسسة الحفر والأشغال الريفية (109.211) مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات (109.218) مؤسسة الترقية العقارية (109.219): مؤسسة الدراسات والانجازات في الهندسة المدنية (109.221) مؤسسة الدراسات وانجاز المنشآت الكهربائية والغازية (109.222) مؤسسة الدراسات وانجاز كل فروع نشاطات البناء الري والأشغال العمومية (109.223) مؤسسة بناء وتهيئة المنشآت المختلفة. المدة: 99 سنة.

المسير: السيد محمد باي محمد الأمين. محافظ الحسابات الأستاذ بن سالم محمد. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران للنشر/ الموثق

30.04.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Location

Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :

0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ زكري محمد نسيم

محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن

مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران

محضر تبليغ حكم غيابي في المدني عن طريق النشر طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا

نحن الأستاذ زكري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن، مجلس قضاء وهران الحامل مقر مكتبه حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع اذناه. بناءاً على طلب من السيد زيديور امين. العنوان حاسي بونيف وهران. وكيله القانوني الأستاذ مغول عبد القادر محامي. بناءاً على المواد 405-406-407-336-329-322-313 و 416 و 412 فقرة 04 من ق ا م ا. بناءاً على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة قلاوسن بتاريخ 2024/12/18 رقم الترتيب 24/5322. بلغنا عن طريق النشر شركة ذات الاسم اريديس الممثلة بمصفيها بوشاكر سمير. العنوان حي ايسطو قطعة 50 بئر الجير وهران. نسخة من حكم الغيابي الصادر بتاريخ 2024/10/17 عن محكمة قلاوسن قسم الاجتماعي رقم القهرس 2024/05100 رقم الجدول 2024/00992. وأعلمناه بأن أجل شهر (01) للمعارضة يسري من تاريخ التبليغ طبقاً للمادة 329 من ق ا م ا والا سقط حقه في ذلك كما أعلمناه أنه بعد انقضاء أجل المعارضة له أجل شهر واحد للظعن بالاستئناف إذا تم التبليغ للحكم إلى الشخص ذاته و يمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (12) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقاً لنص المادة 336 من ق ا م ا.

المحضر القضائي

30.04.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

Aïd El Adha 2025

Arrivée d'une 2ème cargaison de plus de 30.000 moutons au port

Par B. Kamel

Dans le cadre du vaste programme spécial Aïd El Adha 2025, initié par l'Etat, le port d'Oran a accueilli, le soir du lundi 28 avril, une deuxième cargaison de plus de 30.700 moutons à partir d'Espagne, après une première cargaison de 13.000 moutons, réceptionnée samedi, ce qui porte à pas moins de cinq arrivées de cargaisons sur le territoire national, cette semaine, dont 03 ayant accosté au port d'Alger, à partir de la Roumanie, nous a-t-on annoncé, mardi matin, de sources crédibles. Au même moment, une cargaison de 10.500 bêtes ovines ont débarqué au port de Djendjen à Jijel, leur départ ayant été organisé à Midia en Roumanie. Cette opération entre dans le programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lequel visant la protection du pouvoir d'achat des Algériens, à l'occasion de la fête religieuse sacrée. Une opération logistique et organisationnelle qui a été pilotée par les autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, l'administration portuaire, les représentants du ministère de l'Agriculture du développement rural et des



transports. Selon des sources bien informées, c'est la mobilisation générale de autorités locales de la wilaya d'Oran autour du bon déroulement de ce programme logistique et économique. Près de 100.000 bêtes ovines (66.000 livrées jusqu'à samedi) ont été livrées sur le territoire national, depuis le début de l'opération qui se poursuit toujours, selon un rythme accéléré et soutenu. Le total des livraisons prévues porte sur un million de bêtes. L'objectif essentiel recherché est de fournir au consommateur un mouton de l'Aïd, accessible à son porte-monnaie mais c'est

aussi une démarche économique légale afin de combattre les prix excessivement élevés, pratiqués en pareilles circonstances et à l'approche de la fête du sacrifice, par les maquignons et les vendeurs intermédiaires, une pratique ayant eu la peau dure, ces dernières années, en Algérie et contre laquelle d'ailleurs les autorités nationales supérieures ont décidé de sévir. Notons que les bêtes ainsi acheminées via le port sont soumises aux contrôles vétérinaires avant d'être transférées vers des zones de quarantaine pour être protégées.

Lutte contre la drogue

Mise en avant du rôle des organisations estudiantines

La présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtissam Hamlaoui, a souligné, lundi soir à Oran, l'importance du rôle des organisations et mouvements estudiantins dans la lutte contre la drogue. Mme Hamlaoui a déclaré, lors d'un colloque national intitulé "Le rôle des organisations estudiantines dans la lutte contre la drogue" organisé par l'Observatoire national de la société civile, que ces organisations, en tant qu'avant-garde de la société, ont un "rôle crucial, central et efficace". Elle a indiqué que l'Algérie attend des jeunes universitaires des projets innovants et un travail acharné et continu pour éradiquer ce fléau. "Les institutions de l'Etat ont besoin de votre soutien, de votre engagement et de votre conscience. L'Observatoire national de société civile vous accompagne et participe à la mise en œuvre de vos plans et de vos efforts", a-t-elle déclaré. Selon elle, "il est impossible de dissocier la lutte contre la drogue du contexte général que nous vivons tous au quotidien, tant cette question touche à la situation, aux enjeux et aux défis de l'Algérie et à sa place dans le monde". "Tout le monde partage le même avis concernant les menaces qui pèsent sur l'Algérie, ciblée par l'hostilité, les conspirations et les tentatives d'affaiblissement de sa souveraineté à travers de nouvelles guerres non conventionnelles, menées via les médias, les réseaux sociaux et les espaces numériques, ainsi que par les mensonges, les manipulations et la falsification de l'histoire, voire même des réalités sur le terrain", a-t-elle ajouté. Elle a rappelé que "l'Algérie forte, victorieuse, dé-

fenseuse des causes justes dans le monde, fidèle à ses principes et active au sein des instances internationales et régionales, dérange de nombreux ennemis d'hier et d'aujourd'hui, qui tentent, en vain, par des moyens vils, de la faire plier et de compromettre sa souveraineté et sa dignité". Selon Mme Hamlaoui, "la guerre de la drogue et des substances psychotropes, visant la véritable richesse de l'Algérie qu'est sa jeunesse, fait partie intégrante de cette guerre et en est l'un des moyens les plus ignobles". Elle a souligné que l'Armée nationale populaire, ainsi que tous les corps de sécurité "sont à l'af-

fût, et les résultats qu'ils enregistrent aux frontières comme à l'intérieur du pays dans la lutte contre ces réseaux internationaux témoignent de la vigilance et de la clairvoyance de l'Etat algérien". Dans le cadre de cette rencontre, organisée sur deux jours, une exposition a été installée, rassemblant différents acteurs de la lutte contre la drogue, tels que la Sûreté et la Gendarmerie nationales, la Protection civile, le Croissant Rouge algérien et les services de santé. L'événement mettra en lumière le rôle des organisations étudiantes dans la lutte contre la drogue, avec des sessions de dialogue sur le sujet.

Salon africain des affaires

Une opportunité pour stimuler les échanges commerciaux

La 3ème édition du Salon africain des affaires, clôturé lundi à Oran, a constitué une opportunité pour stimuler les échanges commerciaux entre les pays africains et multiplier les opportunités d'investissement, affirment des opérateurs participants, nationaux et étrangers. Ainsi, Hamed Mansour Abdelkader, assistant du PDG du Holding Getex, spécialisé dans l'habillement et le cuir, a expliqué que "plusieurs participants ont manifesté leur intérêt pour nos produits, notamment l'habillement des corps constitués". De son côté, El Hilal, producteur de cahiers et livres, a confirmé l'intérêt de plusieurs opérateurs africains. Son directeur d'exportation, Chergui Djameï, a ajouté qu'ils ont "récemment acquis une machine pour répondre à des commandes importantes, adaptées aux normes et aux exigences de chaque pays". Les opérateurs africains ont aussi exprimé leur satisfaction quant à la qualité des produits algériens, à l'instar, de Goni Boulama Abdoukader, responsable d'une société pharmaceutique au Niger qui a fait état de sa rencontre avec "les représentants de Saïdal, une référence connue dans toute l'Afrique, pour établir un partenariat d'affaires". Les témoignages d'autres participants, comme Zeyneb Smida, présidente du Comité internationale des femmes entrepreneures à Tataouine (Tunisie), ont souligné l'attrait des entreprises algériennes dans des secteurs variés, notamment l'agroalimentaire et le textile. Mohamed Hamani, opérateur mauritanien dans le BTPH, a déclaré : "Importer des matériaux d'Algérie est plus avantageux que d'Asie, pour la même qualité, voire meilleure".

Direction des Services Agricoles

Un programme de plantation de 76 hectares d'arbres fruitiers lancé

La wilaya d'Oran a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dinars pour la saison agricole 2024-2025, dédiée à financer un programme de plantation de 76 hectares d'arbres fruitiers résistants, a-t-on appris, auprès de la direction des Services agricoles. Ce programme vise essentiellement à valoriser ce type d'arbres, a indiqué à l'APS Mme Wahiba Othmane, cheffe du service de l'organisation de la production et de l'appui technique. Ce programme concerne la plantation d'amandiers, notamment de la variété "Texas", en voie de disparition, mais particulièrement adaptée aux conditions climatiques d'Oran. Ces arbres seront plantés dans plusieurs localités, notamment à Aïn El Turck, Boutlelis, Bethioua, Es-Senia, Oued Tlelat et Arzew, a précisé Mme Othmane. Des superficies seront également réservées à la culture de figuiers dans les vergers situés à Aïn El Turck, Bethioua, Es-Senia et Oued Tlelat. Par ailleurs, un hectare a été réservé, à titre expérimental, pour la culture des pistachiers dans une zone agricole de Bethioua, a-t-elle ajouté. Pour la concrétisation de cette opération, les démarches nécessaires ont été entreprises afin de lancer la plantation d'amandiers, de figuiers et de pistachiers.

Centre d'instruction des troupes d'infanterie à Arzew

Visite guidée des médias nationaux

Une visite guidée a été organisée, lundi, au profit des médias nationaux au Centre d'instruction des troupes d'infanterie "Chahid Ghazil Dahou" d'Arzew, relevant de la 2ème Région Militaire. Le commandant du centre, le colonel Senni Abdelkader, a indiqué dans son allocution que "l'organisation de cette visite s'inscrit dans le cadre du plan de communication des forces terrestres pour l'année 2024-2025, visant à faire connaître à la famille médiatique l'arme de l'infanterie et ses différentes spécialités, ainsi que les modalités de formation et d'entraînement militaire dispensés au centre". Il a ajouté que "l'infanterie constitue le noyau historique des forces terrestres et se distingue par sa capacité de surveillance continue du terrain, ce qui se traduit par ses différentes branches: infanterie mécanisée et infanterie motorisée". Le colonel Senni a également souligné que le Centre d'instruction des troupes d'infanterie "Chahid Ghazil Dahou" d'Arzew est un "établissement de formation de référence, véritable pépinière pour fournir aux unités de combat des soldats robustes et aguerris". Lors de cette visite, les représentants des médias nationaux ont pu découvrir les différents types de formation proposés par le centre, qui assure l'instruction des sous-officiers, sergents et soldats effectuant leur service national, ainsi que des soldats et sergents contractuels. Après la projection d'un film de présentation du centre et des démonstrations d'arts martiaux (Kuk Sool), les visiteurs ont été conduits à travers divers ateliers du centre, tels que ceux consacrés à l'équipement militaire, aux armes, au génie de combat, au champ de tir et à la salle de simulation de tir.

Port d'Oran

Saisie de 20 conteneurs de marchandises dangereuses à caractère immoral

Une opération de grande envergure menée, ce mardi au port d'Oran a permis la saisie de 20 conteneurs suspects, révélant la présence de marchandises dangereuses à caractère contraire à la morale. Des accessoires pour téléphones portables comportant des illustrations offensantes envers les valeurs religieuses et nationales ont été découverts. Les auteurs de cette tentative ont essayé d'introduire ces marchandises en utilisant de fausses déclarations, des factures gonflées et des noms d'emprunt dans un but de blanchiment d'argent.

«Zmala de l'Emir Abdelkader»
(Mascara)
**Un site historique illustrant
l'ingéniosité du fondateur
de l'Etat algérien moderne**

La "Zmala de l'Emir Abdelkader", située dans la commune de Sidi Kada (wilaya de Mascara), est l'un des sites historiques et archéologiques qui mettent en lumière l'ingéniosité politique et militaire de celui qui est considéré comme le fondateur de l'Etat algérien moderne. Lahcen Djaker, professeur d'histoire de l'Algérie moderne et contemporaine à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, a indiqué à l'APS que ce site, situé à environ 4 kilomètres de la ville de Sidi Kada, est l'un des lieux les plus emblématiques de la wilaya, reflétant la finesse stratégique, tant sur le plan politique que militaire, de l'Emir Abdelkader. Le même intervenant a ajouté que ce site historique comporte actuellement un ancien mur d'enceinte, un hammam, ainsi que 80 oliviers plantés à l'époque de l'Emir Abdelkader. Il a précisé que la Zmala, qui a joué un rôle essentiel dans la résistance contre l'occupation française, était une vaste capitale itinérante de l'Emir Abdelkader, composée d'un ensemble de tentes formant une véritable ville ceinte d'un mur. Le fondateur de l'Etat algérien moderne avait choisi la région de Sidi Kada en raison de sa position stratégique, difficile à repérer par les forces coloniales françaises, puisque située sur un plateau. Cette Zmala illustre la finesse politique et militaire de l'Emir Abdelkader, à travers l'implantation de camps militaires mobiles dans ce site historique et la création d'un système administratif unique que même les grandes puissances de l'époque n'ont pu égaler. Il a ainsi fondé une capitale itinérante que l'armée coloniale française n'a jamais réussi à anéantir durant 15 années, selon la même source. La Direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara déploie, actuellement, de grands efforts pour valoriser le site historique et archéologique de la Zmala de l'Emir Abdelkader, à travers plusieurs initiatives visant à protéger ce patrimoine et à le faire connaître auprès des jeunes générations. A ce sujet, la Direction a annoncé avoir lancé, à la fin de l'année dernière, une étude technique pour un projet de réhabilitation du site, une étude qui, selon la même source, connaît actuellement une progression "notable". Une fois cette étude achevée, les travaux de restauration de ce site historique devraient débuter, au cours du second semestre de l'année en cours. Ils comprendront, notamment, la réhabilitation et la restauration du mur d'enceinte, la réparation des parties endommagées par les effets du temps, la restauration de l'ancien hammam avec des travaux d'aménagement externe et la remise en état du système de drainage des eaux du site. L'opération inclura également le traitement des oliviers plantés sur le site historique, avec le concours de spécialistes issus d'instituts techniques relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, précise la même source. Dans le cadre de la valorisation de ce site historique, la direction de la Culture et des Arts, en collaboration avec les directions de l'éducation, des affaires religieuses et des wakfs, de la formation et de l'enseignement professionnels, de la jeunesse et des sports, ainsi que l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, a lancé, depuis le début de l'année dernière, un programme spécial. Ce programme prévoit des visites pédagogiques régulières au site au profit des élèves des établissements scolaires, des stagiaires des centres de formation professionnelle, des élèves des écoles coraniques, des jeunes fréquentant les structures sportives et culturelles, ainsi que des étudiants universitaires. Sans être arrêté dans le temps, il prévoit également l'organisation d'activités intellectuelles, culturelles et historiques sur le site même. Il s'agit notamment d'expositions, de concours, ainsi que de conférences et de séminaires visant à faire connaître la résistance de l'Emir Abdelkader. La direction de la Culture et des Arts de la wilaya a, au cours des dernières années, procédé à la création d'une bibliothèque sur le site de la Zmala de l'Emir Abdelkader, comptant environ 2.500 ouvrages consacrés à la vie du fondateur de l'Etat algérien moderne et à sa lutte contre l'armée coloniale française.

Centre de stockage de carburant de Béchar
**Réunion pour actualiser
la fiche technique du projet**

Le Président-directeur général de Naftal, M. Djamel Cheroud, a tenu, dimanche à Alger, une séance de travail avec le PDG de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), M. Benyoucef Mammeri, consacrée à l'actualisation et à la révision de la fiche technique du projet de réalisation d'un nouveau centre de stockage et de distribution de carburant dans la wilaya de Béchar, a indiqué un communiqué de Naftal. Cette réunion intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de sa visite dans cette wilaya et visant à porter la durée de l'autonomie énergétique de la région à quarante (40) jours, a précisé la même source. La même source a relevé l'importance du centre de stockage et de distribution de carburant à Béchar, pour répondre aux besoins croissants de la population et des secteurs économiques de manière efficace et durable. La rencontre a permis de débattre du projet de création d'un centre de stockage et de dis-



tribution de carburant dans la wilaya de Tindouf, d'une capacité d'autonomie énergétique équivalente (40 jours) et suivant les mêmes normes techniques adoptées dans le projet de Béchar. Dans ce cadre, Naftal a assuré que ces nouveaux centres seront aménagés selon les normes techniques et d'ingénierie les plus récentes, garantissant un stockage

sécurisé du carburant et une distribution rapide et efficace, selon la même source. Ces centres viendront renforcer les opérations logistiques à travers toutes les régions du sud-ouest du pays, contribuant ainsi à renforcer la sécurité énergétique et à booster le développement socioéconomique dans la région, conclut le communiqué.

Gendarmerie Nationale de Sidi Bel-Abbès
Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues

Par Mohamed Nouar

Une opération conjointe menée par le Groupement territorial de la Gendarmerie Nationale de Sidi Bel-Abbès, en collaboration avec la Brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale et la Brigade polyvalente des Douanes, a permis le démantèlement d'un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic de stupéfiants. L'opération qui témoigne de la vigilance accrue des forces de sécurité dans la lutte contre la criminalité, a conduit à l'arrestation de trois individus dont un africain et à la saisie d'une quantité significative de drogues. Les faits se sont déroulés, lors d'un contrôle de sécurité routier où les forces combinées ont intercepté un véhicule suspect en provenance d'une wilaya de l'ouest du pays. La fouille méticuleuse du véhicule a révélé la dissimulation d'un sac à dos contenant une quantité substantielle de kif traité conditionné en capsules. Les deux suspects ont été immédiatement arrêtés et conduits au service de recherche et d'investigation de Sidi Bel-Abbès. L'enquête subséquente, me-



née avec rigueur et précision, a permis d'identifier et d'appréhender le troisième membre de ce réseau criminel. L'opération a abouti à la saisie de 2,750 kilogrammes de kif traité, de 45 grammes de marijuana, de trois téléphones portables et d'un véhicule de tourisme utilisé pour leurs activités illicites. Ce succès opérationnel met en lumière l'efficacité de la coordination interservices dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, un fléau aux conséquences

socioéconomiques déléteres. La saisie de ces quantités importantes de drogues représente un coup dur porté à ce réseau criminel et contribue significativement à la sécurisation du territoire et à la protection de la population, notamment la jeunesse, contre les dangers de l'addiction. Les individus appréhendés font désormais l'objet de procédures légales et seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre de leurs actes.

Saïda
L'hygiène, dernière préoccupation de l'APC

Par OULDO OGBAN

La ville de Sid-El-Hadj Abdelkrim n'a plus la baraka des Saints. Sa propreté n'est plus qu'une légende que ses habitants évoquent avec nostalgie. Il est certain que le civisme a disparu. L'environnement n'est pas un événement que l'on fête chaque année pour qu'il soit mis dans les oubliettes sitôt après. Il s'agit plutôt d'une culture qui doit incarner le civisme et

celui de son entourage. D'ailleurs, pour se rendre compte de l'état d'esprit, il suffit de faire un tour en ville pour voir la saleté dans les rues. La situation est catastrophique, voire alarmante. L'on dirait même que Saïda est "orpheline" et n'a pas d'édile pour veiller à sa destinée. Il n'y a aucun respect envers autrui et encore moins pour l'environnement, avoue-t-on. Les mauvaises mœurs et l'individualisme ont fini par avoir raison dans no-

tre Cité. Un citoyen jette des ordures par terre alors que la poubelle est tout juste à côté de lui. Un autre intervient pour le sermonner... Echauffourée. "Je suis libre de jeter ma saleté là où je veux et de quoi tu te mêles, est-ce que ce terrain t'appartient", tonne le fauteur. Et pourtant, tout le monde reconnaît que la ville croule sous les immondices... Un doigt-accusateur est pointé vers les services de la voirie et l'EPIC... Sans autres commentaires !

Suivi du projet de la mine de zinc de Tala Hamza (Amizour)

Une importante délégation internationale à Béjaïa

Par Hocine Smaïli

Dans le cadre du suivi du projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb situé dans la commune de Tala Hamza (Amizour), le wali de Béjaïa a reçu une délégation de haut niveau composée du Président-Directeur Général de la société australienne Tera-min, du Président-Directeur Général de la société chinoise JCHX, spécialisée dans les projets miniers ainsi que de la Directrice de la société mixte algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ), chargée de la mise en œuvre du projet. Lors de cette rencontre, le wali a tenu à souligner l'importance stratégique et économique de ce projet, «conformément aux orientations du Président de la République visant à dynamiser et moderniser le secteur minier national», en mettant en avant «les retombées positives attendues pour l'économie nationale et le développement local à travers la création d'emplois, le renforcement des compétences locales et l'ouverture de nouvelles perspectives de formation». Les responsables du projet ont, de leur côté, salué «les efforts constants déployés par les autorités locales pour accompagner et accélérer les démarches administratives nécessaires à l'avancement du projet». M. Fang Shang, PDG de Tera-min, a exprimé sa satisfaction quant à «la dynamique observée et aux progrès enregistrés sur le terrain », soulignant la volonté commune de mener à bien ce projet à forte valeur ajoutée pour la région et pour l'Algérie. La concrétisation du projet de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour constitue une étape majeure dans la relance du secteur minier national et conforte l'ambition de la wilaya de

Béjaïa de devenir un pôle économique stratégique. Un projet, une fois concrétisé, boostera la création d'emplois, le développement de l'industrie minière et le transfert de technologie par le renforcement des capacités nationales. Les autorités rappellent, à chaque fois que besoin est, que «ce projet fait partie intégrante du programme gouvernemental, en conformité avec les directives du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à promouvoir l'investissement minier et à améliorer le climat des affaires en Algérie». Selon les prévisions du ministère de l'Énergie et des Mines, le gisement, exploité en partenariat avec une entreprise australienne, recèle une réserve estimée à 34 millions de tonnes. Il est prévu d'en extraire chaque année deux (2) millions de tonnes de minerai brut, pour une production annuelle de 170 000 tonnes de concentré de zinc et 30 000 tonnes de concentré de plomb. Le projet devrait générer plus de 800 emplois directs et plus de 4.000 emplois indirects, tout en répondant aux besoins du marché national. L'excédent de production sera, quant à lui, destiné à l'exportation. Avec un prix du zinc dépassant actuellement les 4.000 dollars la tonne, l'exploitation de ce gisement constitue une opportunité économique majeure pour l'Algérie. Le projet a été déclaré d'utilité publique par décret exécutif, publié dans le Journal officiel n°60, conformément à l'article 12 bis de la loi n°91-11 du 27 avril 1991 et à l'article 10 du décret exécutif n°93-186 du 27 juillet 1993. Cette déclaration confirme le caractère d'infrastructure d'intérêt général et l'envergure nationale du projet. Les autorités assurent que les techniques retenues pour l'exploitation du site sont respectueuses de

l'environnement et ne présentent aucun risque pour les écosystèmes locaux. « Les méthodes choisies sont sûres et écologiquement maîtrisées », précisent les responsables du projet, rassurant ainsi la population et la société civile de la région. Par ailleurs, un nouveau quai portuaire, long de 300 mètres, sera entièrement dédié aux opérations d'exportation des produits de la mine. Sa réception est prévue avant la fin de l'année en cours et pourra accueillir jusqu'à une vingtaine de navires par mois, en contribuant à optimiser la logistique minière via le port de Béjaïa. Son exploitation permettra également de réduire les coûts supportés par l'État, notamment les indemnités de stationnement des navires en attente, estimées à 30.000 dollars par jour. Très attendu, le projet de la mine de zinc de Tala Hamza est considéré comme l'un des plus importants au monde. Il bénéficie d'atouts géographiques majeurs : proximité d'un aéroport international, d'un port en eau profonde, d'une centrale électrique, d'un réseau d'alimentation fiable et d'une ressource hydrique abondante. À cela s'ajoute la proximité des principales fonderies européennes de zinc, ce qui facilite son intégration dans les chaînes d'approvisionnement. Le minerai de Tala Hamza se distingue également par sa grande pureté, avec une faible teneur en contaminants, ce qui le rend particulièrement recherché sur les marchés internationaux, notamment en Europe. Ce projet illustre la volonté du gouvernement de valoriser les ressources minières nationales, de contribuer activement à la diversification de l'économie algérienne et de favoriser une croissance durable par la création d'emplois qualifiés.

Constantine

Des projets innovants et des structures de recherche scientifique inaugurés

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inauguré, samedi au cours d'une visite de travail à Constantine, des projets innovants et des structures de recherche scientifique. Le ministre a entamé sa visite dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, où il a inauguré, à l'Ecole nationale polytechnique, une pépinière d'entreprises et le centre de développement de l'entrepreneuriat, deux projets qui permettent aux étudiants et aux professeurs de transformer leurs idées innovantes en start-up et en projets économiques prometteurs, conformément à la stratégie visant à consolider la culture entrepreneuriale au sein de l'Université algérienne. Baddari s'est également enquis du fonctionnement des ateliers de fabrication, d'installation et de réparation d'appareils techniques, et des moyens de production disponibles destinés à contribuer au renforcement des capacités de l'Université à transformer le savoir en produits technologiques. Il a écouté, à cette occasion,



un exposé relatif à trois prototypes de projets innovants réalisés par des étudiants et des professeurs de l'Ecole polytechnique, ainsi qu'aux brevets déposés, reflet du dynamisme de l'Ecole nationale polytechnique en matière de recherche et d'application. Le ministre a également inspecté la plateforme technologique de cette Ecole d'enseignement supérieur, prenant connaissance des moyens dédiés à la recherche appliquée et au développement des matériaux, avant de saluer les efforts déployés en vue de renforcer la contribution de l'Université à

l'économie nationale. Le ministre a également été informé, au siège du Technopôle Hill de Constantine, des programmes et des projets prévus pour consolider l'implication de l'Université dans le tissu économique et social, afin d'atteindre les objectifs de développement durable et d'économie innovante. Baddari a ensuite visité, à la Faculté des arts et de la culture, une exposition consacrée aux clubs de théâtre universitaire et aux start-up actives dans le domaine du théâtre et des arts où il a salué la créativité artistique en tant que moteur du mouvement estudiantin.

Transport public routier de personnes à Khenchela

Délivrance de 34 nouvelles autorisations d'exploitation de lignes

La direction des Transports de la wilaya de Khenchela a délivré 34 nouvelles autorisations d'exploitation de lignes de transport public routier de personnes, a indiqué, jeudi, le directeur local du secteur, Smail Gasmi. Le responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, que «dans le cadre de l'opération d'assainissement et de redistribution de certaines des lignes de transport public routier de personnes, la direction des Transports a parachevé une procédure d'attribution de 34 nouvelles autorisations à des personnes souhaitant remplacer les transporteurs ayant mis fin à leurs activités, ou renforcer les lignes connaissant un déficit en la matière». M. Gasmi a souligné que la procédure en question concerne 28 lignes de transport inter-communes, 2 lignes de transport urbain sur le territoire de la commune de Khenchela et 4 lignes de transport rural entre la commune de Kais et le village d'Ain Mimoune, dans la commune de Tamza, la commune d'Ouled Rechache et le village de Ras El Ma, dans la même collectivité locale. Selon le responsable, la direction des Transports a fixé plusieurs conditions pour l'octroi de ces autorisations, dont l'obligation de disposer d'un moyen de transport en bon état, muni d'une assurance, d'un procès-verbal de contrôle technique et d'une carte grise au nom de la personne morale ou physique souhaitant investir dans ce créneau. M. Gasmi a également rappelé, dans le même contexte, que 70 autorisations d'exploitation avaient été accordées pour le transport par taxis collectifs, dans le périmètre urbain de la commune de Khenchela, afin de renforcer les lignes reliant le centre-ville aux cités «route de Baghaï», «route de Frenkal», «route El Aizar», «AADL 2» et «Urbaco» où le nombre d'habitants a significativement augmenté. Le responsable a souligné, pour conclure, que l'ouverture des nouvelles lignes de transport a été opérée en fonction des besoins exprimés par les collectivités locales, des citoyens et des associations locales, qui ont appelé à l'extension du réseau de transport et l'amélioration du service fourni aux citoyens, en particulier dans certaines zones isolées.

Bouira

Cérémonie de sortie de 259 agents de rééducation pénitentiaire

Le Directeur Général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, représentant le ministre de la Justice et Garde des Sceaux, en compagnie du wali de Bouira, Abdelkrim Lamouri, a assisté avant-hier à la cérémonie de remise des diplômes de la vingt-neuvième (29) promotion d'agents de rééducation et de la trente-huitième (38) promotion d'assistants de rééducation, à l'annexe de l'école nationale des employés de l'administration pénitentiaire de Sour-El-Ghozlane. Le 29e groupe d'agents de rééducation a été baptisé au nom du regretté «Naksif Miloud» et le 38e groupe d'assistants de rééducation a été baptisé au nom du martyr du devoir «Cherikhi Moussa». Les deux promotions comprenaient 259 élèves stagiaires dont 20 agents de réinsertion et 239 assistants de réinsertion qui ont suivi une formation d'une durée de 12 mois, alternant études théoriques et pratiques pour les deux grades, selon un programme de formation adapté aux exigences de la réforme pénitentiaire, dans le cadre de la modernisation de la gestion administrative et financière des établissements pénitentiaires et de la promotion d'activités éducatives, sanitaires et psychologiques pour les détenus, dans le but de les préparer à leur réinsertion sociale. La cérémonie s'est conclue par des démonstrations de sports de combat, de techniques d'intervention et d'autodéfense, une démonstration de démontage et de montage d'armes et un défilé militaire des assistants de rééducation diplômés de cette promotion. TAIB HOCINE

Démantèlement de deux bandes spécialisées dans le vol et le recel

Les services de police de la 1ère et 4ème Sûretés urbaines de Tissemsilt ont réussi, dans deux opérations distinctes, à démanteler deux groupes criminels, spécialisés dans le vol et le recel de biens volés. La première affaire a été traitée par les agents de la 1ère Sûreté urbaine, suite à une plainte concernant un cambriolage dans un domicile. Les malfaiteurs avaient dérobé divers appareils électroniques, une importante somme d'argent ainsi que des bijoux en or. Après l'ouverture d'une enquête sous la supervision du Parquet compétent et le déploiement de moyens d'investigation, les policiers ont pu identifier et interpellé six individus impliqués dans cette affaire. Dans un second dossier, les policiers de la 4ème Sûreté urbaine de Tissemsilt sont intervenus après avoir été alertés sur le vol de câbles en cuivre dans un quartier populaire de la ville. Le principal suspect a été arrêté sur les lieux et les objets volés ont été récupérés. L'enquête a rapidement permis l'arrestation de cinq (05) autres complices ainsi que la saisie des outils ayant servi au vol. Au terme des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

Boumengouche

Un nouveau souffle urbain

Lors de sa visite inopinée, le wali de Tissemsilt a donné un coup d'accélérateur aux travaux du pôle urbain de Boumengouche, destiné à accueillir des centaines de familles. Le chef de l'exécutif de wilaya, M. Bouzaid Fethi, s'est rendu au nouveau pôle urbain de Boumengouche pour inspecter l'avancement de plusieurs chantiers stratégiques. Sur place, il a visité les projets de réalisation d'un lycée, d'un complexe scolaire (école primaire et collège) ainsi que du nouveau siège de la Sûreté urbaine. Ces infrastructures doivent accompagner la dynamique de croissance démographique de la région. Constatant quelques retards, le wali a ordonné une intensification immédiate des travaux, notamment ceux liés à la viabilisation : éclairage public, raccordements au gaz, à l'eau potable et aux réseaux d'assainissement, sans oublier les voies d'accès et les aires de jeux. « Il est impératif de respecter les délais et d'assurer un cadre de vie digne aux futurs habitants », a martelé M. Bouzaid, exigeant la mise en place rapide d'un plan de coordination entre les différentes entreprises et services concernés. Cette initiative témoigne d'une volonté ferme d'offrir, à Tissemsilt, un espace urbain moderne, intégré et adapté aux besoins de ses citoyens.

Le wali inspecte le chantier de la 16ème Unité républicaine



Dans une démarche imprévue mais hautement symbolique, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a effectué une visite inopinée, axée sur les infrastructures de sécurité de la wilaya. Premier arrêt: le chantier de la 16^{ème} Unité républicaine de sécurité, destinée à améliorer la couverture sécuritaire de la région,

cette structure d'envergure suscitant de grands espoirs auprès des habitants et des autorités locales. Accompagné du chef de Sûreté de wilaya, du secrétaire général et d'une délégation de responsables, le wali a insisté sur l'importance d'achever ce projet dans les meilleurs délais, tout en respectant les normes de qualité

requis. « La sécurité des citoyens est au cœur de nos priorités. Nous devons garantir des structures modernes, fonctionnelles et opérationnelles », a-t-il déclaré, lors de sa visite. À travers ce déplacement, les autorités locales réaffirment leur engagement à bâtir un environnement plus sûr pour l'ensemble de la population.

Journée de découverte et de célébration pour la jeunesse



La jeunesse de Tissemsilt a eu l'opportunité de vivre un événement marquant, au cœur du parc national des cèdres de Theniet El Had, lors du lancement officiel de la saison du tourisme et de la jeu-

nesse. L'initiative, portée par l'Association pour la promotion des activités culturelles et récréatives de la région, a été supervisée par la Direction de la jeunesse et des sports de Tissemsilt. Parmi les invités de mar-

que, l'astrophysicien Lotfi Bounatiro, le chercheur en patrimoine Cheikh El Mahroussa et plusieurs journalistes et personnalités de la scène médiatique et artistique, ont pris part à la célébration.

Cette journée s'est distinguée par une série d'activités qui ont su captiver le public, notamment des randonnées au milieu des cèdres centenaires et des expositions mettant en lumière les traditions et le savoir-faire local. Les autorités locales, représentées par le chef de daïra de Theniet El Had et le président de l'APC, ont souligné l'importance de ce type d'événements pour dynamiser le secteur touristique de la région et encourager les jeunes à s'engager dans des activités culturelles et environnementales.

Saisie de près de 200 bouteilles d'alcool destinées à la vente illégale



Les agents de la police judiciaire de la 5ème Sûreté urbaine de Tissemsilt ont procédé à l'arrestation d'un individu, soupçonné de détention et de transport de boissons alcoolisées, dans le but de les vendre illicitement sur le territoire de la wilaya de Tissemsilt. L'intervention a été déclenchée après l'exploitation d'informations faisant état de l'acheminement d'une cargaison d'alcool à bord d'un véhicule. Une opération de filature a permis l'interception du fourgon en question. Lors de la fouille, les policiers ont découvert 192 unités de la marque «Beaufort» et 48 unités de la marque «Bavaria». Le suspect, interpellé sur place, a été conduit au commissariat en compagnie de la marchandise saisie. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre du mis en cause qui a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt.

Marseille tient sa nouvelle star

Gouiri change de dimension

Par Rachid B.

Principal artisan du large succès dominical face à Brest (4-1) qui remet l'Olympique de Marseille dans le meilleur couloir pour se qualifier directement en Ligue des Champions, l'attaquant Amine Gouiri, auteur d'un incroyable triplé ce soir-là, est devenu la principale attraction offensive du club phocéen. Outre son entraîneur Roberto De Zerbi, qui continue à croire qu'il deviendra un avant-centre du style de Gonzalo Higuain, le directeur sportif de l'OM et ancien international marocain, Mehdi Benatia, est de ceux qui s'attendent à ce que l'avant-centre algérien atteigne encore un plus haut niveau. «Je crois que Gouiri peut être ce top attaquant et on veut en faire un tueur. On ne le lâche pas, on lui casse la tête mais il a tiré les leçons de ce qui s'est passé à Rennes, de la façon dont il s'est endormi. Ici, tout est réuni pour le maintenir éveillé. Il y a l'ambiance du Stade Vélodrome qu'il adore, il est aux anges quand il voit les tribunes. Et lui, c'est exactement ce qu'on veut, un pro qui arrive avant les séances, repart longtemps après, fait ses soins, tient une routine exigeante», s'enthousiasmait l'ancien défenseur central du Bayern Munich et de la Juventus de Turin dans les colonnes de L'Equipe. L'ancien entraîneur de l'international algérien, Julien Stéphan, estimait, pour sa part, que Gouiri n'a pas encore montré l'étendue de son talent. «Je ne dirais pas qu'il est nonchalant, bien au contraire. Il est très impliqué dans son métier, il restait longtemps après la



séance pour faire sa récupération et il est très investi, avec un cuisinier personnel. Il faut parfois franchir certaines étapes et il a été papa à Rennes. C'est un vrai pro, mais il a fait preuve d'inconstance depuis quelques années. Avec de telles facultés techniques, une telle qualité de première touche, on attend pourtant qu'il soit régulièrement décisif. Amine a toujours eu le talent mais il n'a pas optimisé ce potentiel. Le défi, ce sera la régularité et la capacité à être impactant lors des matchs de Coupe d'Europe, qui sont un révélateur», indiquera le fils de Guy, le fidèle adjoint de Didier Deschamps chez les Bleus. Julien Fournier, l'ancien patron du

sportif à Nice est, en parallèle, (presque) du même avis. «J'étais déçu de ses saisons à Rennes mais je trouve que le contexte OM, très souvent décrié, est capable de sublimer des joueurs. Là, c'est le cas et il arrive à être constant, souffle l'ancien directeur du football de l'OGC Nice, qui l'avait recruté. Arriver en cours de saison à Marseille, alors que le fameux grand attaquant est toujours attendu, c'est une sacrée pression. Une demi-saison à l'OM, ça en vaut plusieurs. Sur le plan physique, je le vois travailler, défendre plus qu'avant et je sens un garçon en pleine confiance», assure l'ancien secrétaire général de l'Olympique de Marseille.

Championnat d'Afrique séniors d'Haltérophilie

La sélection algérienne clôture sa participation avec un total de 21 médailles

La sélection algérienne d'haltérophilie (seniors hommes et dames) a clôturé sa participation aux Championnats d'Afrique, organisés à Moka, en île Maurice, avec un total de 21 médailles (6 d'or, 8 d'argent et 7 de bronze), a-t-on appris lundi auprès de la direction technique nationale de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). Les six médailles d'or ont été obtenues par Farid Saidi dans la catégorie des 96 kg et par la jeune Yahia Mamoun Amina (+87 kg), qui se sont distingués avec de très bonnes charges et performances. Quatre de leurs coéquipiers ont décroché l'argent, avec également des charges "très satisfaisantes", selon la direction technique nationale (DTN). Il s'agit de Samir Ferdjallah dans la catégorie des 81 kg (3 médailles d'argent), Nihad Belounis (3 médailles d'argent chez les 76 kg), Ayman Touairi (1 médaille d'argent dans la catégorie des 109 kg) et son compatriote Mohamed Meknas (89 kg). Par ailleurs, Dris Ines (59 kg, avec 3 médailles de bronze), Bouadbella Douaa (71 kg, avec 2 médailles de bronze) et Mohamed Meknas (2 médailles de bronze) sont les autres médaillés algériens lors de ces Championnats d'Afrique, les premiers de l'année 2025, constituant une étape préparatoire



pour les prochaines échéances internationales inscrites au programme des haltérophiles nationaux. Au classement par équipes qui avantage surtout les pays ayant engagé des équipes complètes, l'Algérie, avec ses neuf athlètes (quatre hommes et cinq dames), a pris la 4e position chez les dames, la 5e chez les hommes, et la 5e au classement général parmi les 22 pays présents. "Notre plus grande satisfaction lors de cette participation est que l'ensemble de nos athlètes a su améliorer ses charges, réalisant même des performances qui nous ont agréablement surpris. Ce qui a beaucoup plu à la DTN, ce sont les charges réalisées, car tous nos athlètes ont progressé de

manière significative", a expliqué à l'APS le directeur technique national, Mohamed Bouabech. Pour le responsable technique de la FAH, l'objectif principal de la participation algérienne à Moka était que chaque athlète parvienne à réaliser en compétition les charges atteintes lors des stages de préparation, afin de permettre aux différents staffs techniques d'évaluer précisément l'évolution de chaque athlète en ce début de saison particulièrement chargé. La forte participation des pays africains (22 nations), avec un nombre élevé de bons athlètes, a aussi permis aux entraîneurs nationaux d'établir une analyse pertinente de leurs performances.

Coupe du Monde-2025

de Gymnastique

Médaille d'argent

pour Kaylia Nemour au sol



La championne olympique algérienne, Kaylia Nemour, a remporté la médaille d'argent de l'épreuve au sol de la Coupe du monde de gymnastique 2025, qui se déroule au Caire en Egypte, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG). L'Algérienne a pris la deuxième place du concours avec la note de 12.966, derrière l'Egyptienne Jana Mahmoud (13.033), médaillée d'or, et devant la Nord-coréenne Chon Jin (12.966), médaillée de bronze. C'est la troisième consécration de l'Algérienne après les deux médailles d'or décrochées aux barres asymétriques (14.533 points) et à la Poutre avec la note de 13.333 points. La participation à la coupe du monde marque une étape importante dans la préparation des gymnastes algériens en vue des grandes échéances internationales.

FAF

Le DTN présente sa stratégie aux ligues régionales

Le Directeur technique national (DTN), Ali Moucer, a présenté dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sa stratégie aux directeurs techniques des ligues régionales des neuf wilayas à travers le territoire national, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Présidée par le DTN, Ali Moucer, en présence de Karim Kaced, directeur du département de formation à la DTN, ainsi que des cadres de la direction technique, cette rencontre marque une étape importante pour l'organisation technique nationale, précise la FAF. Le Directeur technique national a présenté aux directeurs techniques régionaux, un exposé détaillé sur les objectifs visés par cette première rencontre, ainsi qu'un autre sur le projet de la DTN, incluant les objectifs stratégiques et les plans de développement futurs. Par la suite, les discussions ont porté sur plusieurs axes essentiels, dont une présentation sur les ligues régionales, mettant en lumière les activités réalisées ainsi que les défis rencontrés.

Ligue de football professionnel

Les matchs ESS-CSC et CSC-MCO reportés

La LFP a annoncé, lundi, avoir reporté les deux prochains matchs du CS Constantine. «La LFP informe que, suite à la demande du CS Constantine, une modification a été apportée au programme des matchs en retard. Les rencontres ES Sétif-CS Constantine et CS Constantine-MC Oran, initialement programmées respectivement le vendredi 2 mai et le mardi 6 mai, sont reportées», précise la Ligue de football professionnel dans un communiqué publié sur son site officiel. Ce report est motivé par «la convocation de cinq joueurs du CSC en équipe nationale A', composée de joueurs locaux», au stage entamé dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa «conformément à l'article 29 relatif aux sélections nationales», explique l'instance dirigeante de la compétition. Il s'agit de Bouhalya, Baouche, Merbah, Dib et Belhocini. «Un club peut demander le report d'un match si plus de trois de ses joueurs sont convoqués en sélection nationale A, locale ou olympique», souligne la LFP, tout en affirmant que «les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement».

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
SERVICE DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT URBAIN
N° 2531006829/B.I.U/S.U/D.U.A.C/2025

ولاية تلمسان
مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء
مصلحة التعمير و التهيلة الحضرية
مكتب الهات التعمير
الرقم.....م.أ.ت.م.ت.م.ت.ه.م.ب/2025

A
MONSIEUR LE GERANT DU BET
« ARCHI CONCEPT » TLEMCEN
0772416833 / 0659124730

Objet : A/S étude de révision du PDAU de la commune de Souk Tleta (phase I).

Ref : mon envoi n°771 du 27/02/2025.

2^{ème} mise en demeure.

Suite à mon envoi sus référencé, relatif à l'étude citée en objet, la liste nominative de l'équipe pluridisciplinaire des intervenants n'est pas encore parvenue à mes services.

Aussi les réserves émises lors de la séance de travail tenue le 19/02/2025 n'ont pas été levées à ce jour.

A cet effet vous êtes mis en demeure de remédier à cette situation.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531006829

30.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب المؤسسات المصنفة والنشاطات المنظمة
قرار رقم 497 مؤرخ في 02 أفريل 2025 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة حول مشروع فتح وإستغلال قاعة ألعاب الكاننة بمحل رقم 02 حي 05 جويلية رقم 02 الطابق الأرضي بلدية غليزان والمستقلة من طرف السيدة دحو حسينية
إن والي ولاية غليزان
يقرر ما يلي:
المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لمدة ثلاثين (30) يوماً لمشروع فتح وإستغلال قاعة ألعاب الكاننة ببلدية غليزان المحل رقم 02 حي 05 جويلية رقم 02 الطابق الأرضي والمسيرة من طرف السيدة دحو حسينية وذلك ابتداء من تاريخ تبليغ المحافظ المحقق بفتح هذا التحقيق. المادة 02: يعين لهذا الغرض السيد بخدة بن عودة مساعد مهندس في التسيير التقني والحضري ببلدية غليزان وذلك كمحافظ محقق ببلدية غليزان حول المشروع المبين بالمادة الأولى أعلاه والذي سيقوم بالإجراءات الواردة في المرسوم التنفيذي رقم 207/05 المؤرخ في 2005/06/04 المعدل والمحدد لشروط وكيفيات فتح إستغلال مؤسسات الترفيهية ولاسيما المادتين 09 و19 منه والقرار الوزاري الصادر عن السيد وزير الداخلية والجماعات المحلية المؤرخ في 2005/10/29. المادة 03: في حال غياب المحافظ المحقق المعين يستخلف بمحافظ آخر مذكور في القرار الولائي المتعلق بتعيين المحافظين المحققين لسنة 2025 على مستوى بلدية غليزان. المادة 04: يفتح على مستوى مقر بلدية غليزان سجل تجمع فيه آراء الجمهور وكل الملاحظات التي تقدم طيلة مدة إجراءات التحقيق، وذلك لتمكين الجمهور من الاستعلام حول هذا المشروع. المادة 05: يكلف السادة الأمين العام للولاية، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، رئيس أمن الولاية، مديرية التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، مدير الصحة والسكان، مدير الحماية المدنية، مدير الشباب والرياضة مديرية التجارة، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير الوكالة الولائية للصندوق الوطني للضمان الإجتماعي لغير الأجراء، رئيس دائرة غليزان ورئيس المجلس الشعبي لبلدية غليزان كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
30.04.2025

المؤسسة العمومية الاقتصادية مستافي ش.ذ. أ
مجمع تربية الدواجن للغرب
رأسمالها الاجتماعي: 781.870.000 دج
المقر الاجتماعي: طريق عين نويصي ولاية مستغانم
إعلان عن مزايمة وطنية مفتوحة

تعلن المؤسسة العمومية الاقتصادية مستافي ش.ذ. أ الكائن مقرها بطريق عين نويصي عن بيع بالمزايمة عن طريق الأظرفة للدجاج البيوض في حالة نهاية الإنتاج دورة 46 ذات تسعة وخمسون (59) أسبوع . كما تعلم المؤسسة بأن الزيارة الميدانية للمعاينة تكون على مستوى وحدة تربية الدواجن الواقعة بدوار السلاهيية بلدية عين تادلس، ولاية مستغانم. تلحق العروض بالوثائق الإدارية الإجبارية التالية: نسخة من بطاقة التعريف الوطنية، نسخة من بطاقة التعريف الجبائي، نسخة من السجل التجاري، اعتماد صحي لمذبح المشتري أو تعهد لخدمة الذبح. ودبعة بمبلغ 500.000.00 دج. الظرف الخارجي وبغض النظر عن العنوان يجب أن يكون مجهولا، ولا يحمل إلا الختم الخاص بالمعني. تودع العروض في العنوان التالي: المؤسسة العمومية الاقتصادية شركة ذات أسهم مستافي، فرع مجمع تربية الدواجن للغرب، المقر الاجتماعي : طريق عين نويصي ولاية مستغانم. آخر أجل لإيداع الأظرفة يكون بعد 08 أيام من تاريخ الإعلان في الجريدة على الساعة 12 سا 00 من آخر يوم. كل عرض يصل بعد هذا التاريخ يعتبر غير مقبول. واصحاب العروض مدعوون لحضور جلسة فتح الأظرفة التي ستكون على الساعة 13 سا00 على مستوى مقر المؤسسة طريق عين نويصي مستغانم. يبقى اصحاب العروض ملتزمين بعروضهم خلال مدة 30 يوما ابتداء من آخر أجل لإيداع العروض.

الرئيس المدير العام
30.04.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836





Adrar

Exploiter l'Intelligence artificielle dans la valorisation des manuscrits

L'intérêt d'exploiter l'intelligence artificielle (IA) dans la valorisation du patrimoine culturel manuscrit, en vue de mettre à jour des aspects précis de ce legs, a été mis en avant par les participants à une journée d'étude initiée, lundi à Adrar, par le Centre national des manuscrits (CNM). Organisée en coordination avec la Bibliothèque nationale, le département de l'information et de la communication et le Laboratoire des Manuscrits Algériens en Afrique à l'université d'Adrar, la rencontre a permis aux intervenants, chercheurs et universitaires, de passer en revue les modèles utilisés actuellement dans le traitement des manuscrits, usant d'applications de l'intelligence artificielle (IA), à travers leur numérisation et catalogage.

L'IA assure un rôle important en termes de reconnaissance, de restauration et d'indexation des manuscrits, surtout avec les difficultés rencontrées dans le traitement traditionnel et la reconnaissance et lecture de leurs contenus, ont noté les participants en soulignant l'urgence de la question pour éviter la dégradation des manuscrits.

Dans ce cadre, Abdelkader Belhabib de l'université d'Adrar a mis en exergue le rôle de l'IA dans la traduction, la numérisation et le catalogage des textes manuscrits, ainsi que la réflexion préalable sur une éventuelle dégradation des contenus des manuscrits, avant de faire remarquer que l'avenir du patrimoine culturel, à l'ère de l'IA, nécessite une implication humaine et technologique, au vu de son grand impact dans la sauvegarde du patrimoine authentique.

Les participants ont également mis l'accent sur la formation des intervenants dans la sauvegarde du patrimoine culturel, à l'instar du Centre national des manuscrits, des chercheurs et des étudiants, afin de les doter des connaissances et nouvelles techniques de traitement des ouvrages anciens.

Initiée dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), placée cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'Intelligence artificielle", la rencontre, qu'a abrité la bibliothèque principale de lecture publique, a été aussi marquée par une recommandation appelant au renforcement des partenariats entre organismes et centres de recherches concernés par les manuscrits et l'IA et la valorisation du produit de la formation de l'école supérieure de l'Intelligence artificielle.

Festival international de la lecture pour enfants de Sharjah (EAU)

Au-delà de l'imagination



Par C. B (Sharjah)

A Sharjah, la température monte crescendo, oscillant entre 39 et 42 degrés et avec elle, le rythme des activités culturelles. Que ne ferait-on pas pour attirer davantage l'enfant vers la lecture traditionnelle, lui faire oublier -ne serait-ce que la durée du festival- ses appareils électroniques et ses évasions virtuelles? Les milliers de visiteurs, des enfants en particulier accompagnés de leurs parents ou de leurs enseignants, découvrent avec magie le livre, la bande dessinée... des auteurs en vrai. L'odeur du papier, le contact humain donnent plus de sourire aux jeunes lecteurs qui donnent l'impression d'embrasser un monde nouveau

alors dont ils sont issus, mais «mosaïqué» par une technologie de plus en plus galopante. Pourtant, l'enfant peut vivre dans un monde imaginaire, sans s'extraire de soi et avoir recours au superficiel. «L'imagination est une force magique essentielle dans le monde de l'enfance; elle contribue à construire des personnages d'histoires capables de surmonter les difficultés et encourage les enfants à croire en leurs capacités et à faire des sacrifices pour réaliser leurs rêves; elle souligne l'importance de fusionner les éléments réalistes avec la fiction pour enrichir les histoires et susciter la curiosité et l'enthousiasme des jeunes lecteurs...», s'accordent à dire des universitaires spécialisés en littérature de jeunesse

notamment les écrivaines l'Algérienne Fatima Zohra Benarab et les Emiraties Maitha Al Khayat et Hessa Al Muhairi, lors d'une table ronde intitulée "Au-delà de l'imagination". Hier, les écolières et collégiennes de Sharjah ont fait connaissance, lors d'un atelier, avec les inventions du savant allemand Karl Benz, l'inventeur du moteur à combustion interne qui convertit le carburant en énergie et qui a produit le premier véhicule commercial Benz Patent Motorwagen en 1885 et a obtenu son brevet d'invention en 1886. Sharjah, qui réunit 70 pays, offre dans cette 16ème édition, 1.024 activités dont 600 ateliers, 85 représentations théâtrales, 30 spectacles vivants, 85 ateliers sur la gastronomie, entre autres...

Présentation à Alger des projets associatifs subventionnés par le ministère de la Culture et des Arts

L'évaluation et le suivi des subventions publiques accordées aux associations culturelles et artistiques à caractère national et local, ont été le thème d'une rencontre organisée, lundi à Alger, lors de laquelle le bilan chiffré des années 2023 et 2024 a été présenté en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de plusieurs représentants d'associations à l'échelle nationale.

Sous l'intitulé "Rencontre nationale de présentation des projets remarquables des associations culturelles et artistiques 2023-2024", ce rendez-vous, répondant à un souci de transparence et de présentation des projets aboutis et d'expériences premières ayant bénéficiés du soutien financier public, a été accueilli au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria".

Lors de son allocution d'ouverture, le ministre de la Culture et des Arts a rappelé le "rôle prépondérant du mouvement associatif dans la dynamisation de la vie sociale et la canalisation des énergies, chez les jeunes porteurs de projets notamment, ainsi que l'enrichissement du paysage culturel et la consolidation de l'identité nationale", et qu'il convient à ce titre, a-t-il ajouté, de, "les encourager à poursuivre leur œuvre citoyenne qu'il faut mettre en valeur et envers laquelle nous



devons être reconnaissants".

Le ministre, a réaffirmé la détermination de son département à mettre à exécution le 46e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit dans son quatrième alinéa, "le soutien et l'accompagnement des initiatives des jeunes artistes à travers la mise en place de mécanismes d'aide et d'encouragement de la création".

A l'issue de son intervention, M. Ballalou a invité les entreprises économiques à soutenir l'activité et les projets culturels, rappelant à ce titre, que la Loi de finance auto-

rise et encourage à entreprendre de telles actions", ce qui impliquerait au retour, a-t-il conclu, une "considération au bénéfice de ces entreprises citoyennes de la part des services fiscaux".

Le directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique (DO-DPCA), Smaïl Inzarene et la Sous-directrice de la diffusion des produits culturels et artistiques, Wassila Bouhalassa, ont ensuite présenté un état des lieux sur le mouvement associatif dans le domaine culturel et artistique en Algérie, suivi d'un exposé sur la subvention publique des

différents projets retenus.

Ainsi, les intervenants ont fait état de l'existence de 4777 associations culturelles et artistiques locales et nationales, actives sur l'ensemble du territoire algérien, ajoutant que les projets de 308 associations ont été financés durant l'exercice 2023-2024. Lesdits projets portent sur divers domaines culturels et artistiques, patrimoine, théâtre, musique, arts et lettres, cinéma, arts plastiques et formation artistique, entre autres, précisant que la priorité dans tous les domaines cités a été accordée aux projets relatifs aux personnes aux besoins spécifiques, les femmes et les enfants.

Pour l'année 2025, M. Inzarene a fait savoir que 200 nouveaux projets culturels et artistiques déposés entre octobre 2024 et janvier 2025 via la plateforme numérique dédiée aux demandes de subventions, ont été retenus.

Lors de cette rencontre, des indications sur les liens numériques permettant de consulter le guide des associations à l'échelle nationale ont été livrées à l'assistance, avant de voir se succéder les représentants d'une quinzaine d'associations qui ont donné un aperçu en vidéo, de leurs projets culturels et artistiques divers, qui ont bénéficié de subventions pour l'année 2025.



2

- 09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h35 Petits plats en équilibre

12h40 Météo

12h50 Plus belle la vie, encore plus belle

13h20 Je veux ton mari

14h50 L'autre femme de mon mari

16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

20h10 Grey's Anatomy

20h55 Grey's Anatomy

21h50 Grey's Anatomy : Station 19

22h45 Grey's Anatomy : Station 19

23h45 Une famille en or

01h05 Tirage de l'EuroMillions
- 11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h40 Journal

12h45 La p'tite librairie

12h55 Ça commence aujourd'hui

14h05 Ça commence aujourd'hui

15h20 Affaire conclue

16h10 Affaire conclue

17h00 Tout le monde a son mot à dire

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

19h00 Journal

19h50 Journal Météo Climat

19h55 Basique, l'essentiel de la musique

19h58 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h10 Cette nuit-là

21h00 Cette nuit-là

21h55 La réparation

23h30 Rendez-vous en terre inconnue

01h25 Un dimanche à la campagne

02h55 Affaire conclue



3

- 07h07 La boîte à questions

07h12 Un p'tit truc en plus

08h48 Artus : Son p'tit truc en plus

09h19 N'avoue jamais

10h51 L'hebd'Hollywood

11h05 La boîte à questions

11h15 En aparté

11h50 Clique

12h22 Moi, moche et méchant 4

13h54 Beetlejuice Beetlejuice

15h37 Les Trois Mousquetaires : Milady

17h28 Têtâtête(s)

17h43 Tchi tcha

18h10 La boîte à questions

18h15 Clique

18h50 Canal Champions Club

19h54 Plateau avant-match UEFA

20h00 FC Barcelone / Inter Milan

21h57 Canal Champions Club le debrief

22h26 Clique

22h57 Cimetière indien

23h17 Une affaire de principe

00h50 Marcello Mio
- 11h10 La p'tite librairie

11h15 Dans le rétro

11h30 ICI 12/13

13h25 Un cas pour deux

15h35 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h53 Consomag

18h00 Dans le rétro

18h11 Hors la ville

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

19h00 Le mag Ligue 1

19h11 Le journal des talents

19h20 Un si grand soleil

19h40 Un si grand soleil

20h05 Corse, l'épopée d'une île

21h35 Chroniques d'en haut

22h30 Corsu Mezu Mezu, le concert

23h35 Journal Météo Climat

23h40 Le pitch cinéma

23h45 My Own Landscapes

00h05 Les mains magnétiques,



arte

- 05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 Top chef

21h10 Top chef

22h30 Top chef : Les brigades cachées

23h10 Arnaques !

00h05 Arnaques !

01h05 Arnaques !

02h05 Programmes de la nuit
- 08h25 Un billet de train pour...

09h05 Un billet de train pour...

09h50 Aventures hispaniques

10h45 Aventures hispaniques

12h00 Vivre sans chauffage au Portugal

12h35 L'homme qui voulut être roi

14h50 Sauvages chevaux de la Puszta : Au coeur des steppes hongroises

15h35 Merveilles d'Europe

16h20 Invitation au voyage

17h55 Voyage en cuisine

18h30 Le dessous des images

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

20h00 Les temps modernes

21h25 Chaplin et "Les temps modernes" : La voie du silence

22h20 Entre les vagues

23h35 Tracks East

00h10 Paris-Berlin, destins croisés

01h00 Paris-Berlin, destins croisés

TÉLÉVISION

15



2

20h10

CETTE NUIT-LÀ



Sofia Legrand est interrogée par la commandante de police Juliette Vandenberg. Alors qu'elle retrouve Arnaud Fresnel au lac de Rosweig, ils sont soudainement surpris par un mystérieux drone. Le journaliste local trouve rapidement un mouchard dans le sac de Sofia, preuve que quelqu'un la suit. Après avoir accusé Pierre Bataille, le meilleur ami de son père, d'être l'auteur de la disparition de sa famille en septembre 2001, Sofia est internée. À sa sortie de l'hôpital, la commandante Vandenberg lui apprend des informations troublantes sur Pierre Bataille.

Realisateur: Myriam Vinocour
Scénariste: Laurent Burtin, Agathe Robilliard



20h10

GREY'S ANATOMY



Discrètement prise en charge par Meredith, Catherine doit subir une biopsie. Elle refuse que Richard soit mis au courant ce qui met Meredith, et Nick par extension, dans l'embarras. Mettant de l'eau dans son vin, Catherine propose à Miranda de reprendre son poste. En attendant de pouvoir poursuivre ses recherches, Amelia est sollicitée par Teddy pour s'occuper d'un cas particulièrement délicat. La relation entre Simone et Lucas devient sérieuse mais leur rivalité professionnelle cause quelques tensions. L'entretien de Ben ne se passe pas de la meilleure des façons.

Realisateur: Victoria Mahoney
Scénariste: Mark Driscoll



22h24

LIGUE DES CHAMPIONS

FC BARCELONE / INTER MILAN





ORAN

23|18

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h13
19h47
84%
24 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-18
25-12
25-14
31-19
29-19
33-21

Crise des réfugiés dans le monde

Appel vibrant en faveur d'un sursaut diplomatique



Alors que 123 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a lancé lundi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, un appel vibrant en faveur d'un sursaut diplomatique pour affronter cette crise. "C'est une période de guerre. C'est une période de crise", a déploré M. Grandi lors de cette réunion du Conseil, citant notamment les conflits qui ravagent le Soudan, le Myanmar, Ghaza, le Sahel, la République démocratique du Congo et Haïti. Il a vivement critiqué l'érosion du respect du droit international humanitaire et a rappelé que le mandat du Conseil de sécurité est de "prévenir et arrêter la guerre, maintenir la paix et la sécurité". "C'est votre responsabilité première. Et pardonnez-moi de le répéter- cet organe a systématiquement failli à sa tâche", a-t-il déclaré. M. Filippo Grandi a exhorté les membres du Conseil à ne pas se résigner à l'échec de la diplomatie: "Vous devez réussir. Vous le devez non seulement aux personnes déplacées, mais aussi à vous-mêmes". Le Haut-Commissaire des Nations unies a attiré l'attention sur la crise humanitaire dramatique au Soudan, où un tiers de la population a été déplacé en seulement deux ans. Lors d'une visite récente à la frontière entre le Soudan et le Tchad, il a recueilli les témoignages de femmes et d'enfants ayant fui des violences indescriptibles. "Au Darfour, les civils sont régulièrement empêchés de fuir les zones dangereuses. Pire encore, ils sont activement pris pour cible", a-t-il affirmé. Grandi a averti que le conflit au Soudan risque de s'étendre, si des solutions politiques ne sont pas rapidement trouvées. Il a noté qu'il y a déjà plus de 200.000 Soudanais en Libye aujourd'hui, dont beaucoup pourraient migrer vers l'Europe. En Syrie, si le retour récent de déplacés internes et de réfugiés "offre un signe d'espoir après 14 années de guerre", il a estimé que ce processus "dépendra de la volonté politique internationale : assouplissement des sanctions, soutien à la reconstruction, investissements et maintien de l'aide humanitaire. "Afin de minimiser les risques encourus par les Syriens de retour, je vous demande d'en prendre vous-mêmes, sur les plans politique et économique. Et, oui, cela doit aussi passer par une aide humanitaire soutenue et conséquente, qui est actuellement en forte baisse", a-t-il dit. Grandi a tiré la sonnette d'alarme sur la réduction dramatique des financements humanitaires dans le monde. "L'aide, c'est la stabilité", a-t-il rappelé, avertissant que l'abandon des réfugiés et des pays hôtes pourrait aggraver l'instabilité mondiale.

Meurtre d'un jeune musulman en France

Retailleau accusé d'attiser l'islamophobie

Après le meurtre d'un jeune musulman dans une mosquée dans le Gard (Sud de la France), le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, est accusé d'attiser la haine contre les musulmans, notamment par la gauche qui s'est insurgée contre le "deux poids deux mesures" du ministre. Le meurtre sauvage d'Aboubakar Cissé dans une mosquée du Gard vendredi dernier par un Français qui l'a lacéré de dizaines de coups de couteau, a semé l'émoi au sein de la communauté musulmane de France, mais aussi parmi les partis de la Gauche, des organisations et des associations des droits de l'homme. Le chef de file du parti "La France insoumise", Jean-Luc Mélenchon, a mis en cause les prises de position, ces derniers mois, du ministre de l'Intérieur, l'accusant d'entretenir "un climat islamophobe" dans le pays. "Ceux qui prononcent des paroles dont ils n'ont plus le sens, sont responsables" de ces paroles, a-t-il lâché lors d'un rassemblement "contre l'islamophobie", organisé dimanche soir à Paris. Le premier responsable de La LFI faisait allusion aux déclarations de Bruno Retailleau lors d'un rassemblement "Pour la République" et "Contre l'islamisme" organisé à Paris. Le ministre y défendait l'interdiction du voile musulman dans le sport en concluant: "Vive le sport et donc à bas le voile !". Une sortie qui n'est pas passée inaperçue auprès des personnes rassemblées ce dimanche soir. Une position partagée par le coordinateur national de LFI, Manuel Bompard, qui a pointé du doigt le ministre de l'Intérieur. Les déclarations et le comportement de Retailleau à l'encontre des musulmans en France contribuent à encourager un climat malsain où des gens se permettent de "s'en prendre à une personne en fonction de sa confession religieuse", a déploré l'élue de Marseille. Dans ce contexte, "les personnes en France de confession musulmane ont peur (...) C'est un acte islamophobe, (...) il faut le dire", a-t-il déploré, appelant, à ce titre, à des mesures concrètes et à "un grand



plan contre tous les racismes". La députée LFI Aurélie Trouvé, a affirmé, quant à elle, que "l'islamophobie tue, il faut le dire. Et des responsables politiques sont responsables de cela". Quand on parle de "régression vers les origines ethniques", des "belles heures de la colonisation", "quand on veut interdire le voile dans le sport, qu'est-ce que c'est, si ce n'est pas attiser la haine contre les musulmans ?", s'est-elle interrogée lors d'un rassemblement "contre l'islamophobie". Et l'élue d'appeler à une "grande marche nationale" le 11 mai prochain, toujours contre l'islamophobie. "La banalisation de l'islamophobie chez tant de médias et politiques met en danger la vie des musulmans", a affirmé, pour sa part, la patronne des Ecologistes, Marine Tondelier. "Honte à toutes celles et tous ceux qui propagent le venin de la haine anti-musulmans", a tweeté de son côté le Premier secrétaire du Parti socialiste (PS), Olivier Faure. D'ailleurs, la réaction timide de Bruno Retailleau au meurtre du jeune musulman a été vivement critiquée par la classe politique française et par les associations qui ont dénoncé la politique du "deux poids, deux mesures". "Les vies n'ont pas les mêmes valeurs" pour le ministre de l'Intérieur qui a "préféré" se rendre aux funérailles du pape François samedi, a lancé le député insoumis Thomas Portes. Xavier Bertrand des

Républicains a dénoncé, lui aussi, "une indignation à géométrie variable". "Quand un homme est sauvagement assassiné, en France, parce qu'il est musulman, on doit combattre ça", a-t-il plaidé. Le président de l'association SOS Racisme, Dominique Sopo, a déploré un silence "assourdissant". Il a reproché au ministre de l'Intérieur de s'être "précipité à Nantes" après l'attaque dans un lycée qui a fait une victime, "pour raconter à peu près n'importe quoi". "Là, il a su s'exprimer, se déplacer, se prendre pendant quelques instants pour le ministre de l'Education nationale mais, en tant que ministre des cultes, lorsque l'information que ce crime est au moins en partie motivé par la haine envers les musulmans, il y a un silence pour le moins assourdissant", a-t-il ajouté. Ils sont plusieurs à avoir remarqué la différence de traitement entre les deux affaires. "Pour Bruno Retailleau, il y aurait des « Français de papier ». Et manifestement des victimes de seconde zone", a noté, sur les réseaux sociaux, Paul Vannier, député insoumis. Ce manque de soutien, le recteur de la mosquée de Sud-Nîmes, l'a aussi dénoncé. Selon lui, les membres de la communauté musulmane "sont déçus que le préfet ne se déplace pas pour leur apporter son soutien et les rassurer". Avis partagé par l'avocat de la famille de la victime: "De plus en plus, la République trie selon les victimes", a-t-il regretté.

Palestine occupée

Poursuite des audiences à la CIJ sur les obligations humanitaires de l'entité sioniste

Les audiences publiques de la Cour internationale de Justice (CIJ), consacrées aux plaidoiries orales relatives à la demande d'avis consultatif sur les Obligations de l'entité sioniste en ce qui concerne les activités des Nations Unies, des Organisations internationales et d'Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés, se poursuivent mardi à La Haye, aux Pays-Bas. L'Algérie, représentée par son ambassadrice au Royaume des Pays-Bas, Mme Salima Abdelhak, a pris part, lundi, à l'ouverture de ces audiences d'une semaine au cours desquelles des représentants de 40 pays, ainsi que des organisations continentales, à l'instar de Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique (OIC) et l'Union africaine (UA) présenteront des

exposés. Lors cette deuxième journée, l'Algérie présentera son exposé oral dans la matinée, après avoir déjà participé à la phase écrite de cette procédure consultative, en soumettant une contribution écrite, conformément aux différentes démarches annoncées par la CIJ à ce propos. Le groupe de juristes algérien prenant part à ces audiences est composé de l'experte dans les questions des droits de l'Homme et vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), Mme Maya Sahli Fadel et de l'experte en droit international et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI), Mme Samia Bourouba. Les audiences ont débuté lundi avec l'exposé oral présenté par la représen-

tante des Nations Unies, Mme Elinor Hammarhjöld, qui a rappelé la "situation humanitaire catastrophique" dans la bande de Ghaza, en raison des mesures arbitraires prises par l'entité sioniste pour empêcher l'entrée de l'aide humanitaire destinée à la population depuis le 2 mars dernier. De son côté, le représentant permanent de l'Etat de Palestine à La Haye, Ammar Hijazi, qui conduit la délégation de son pays composée d'un groupe de juristes et de membres de la mission diplomatique accréditée à La Haye, a dénoncé lundi, dans son intervention, "les violations dangereuses et sans précédent" commises par l'entité sioniste à l'encontre des civils à Ghaza dans le cadre de la guerre génocidaire en cours depuis le 7 octobre 2023.